

Bulletin 2007



Legs Alphonse DEFUMADE
Lycée Agricole - 23150 AHUN

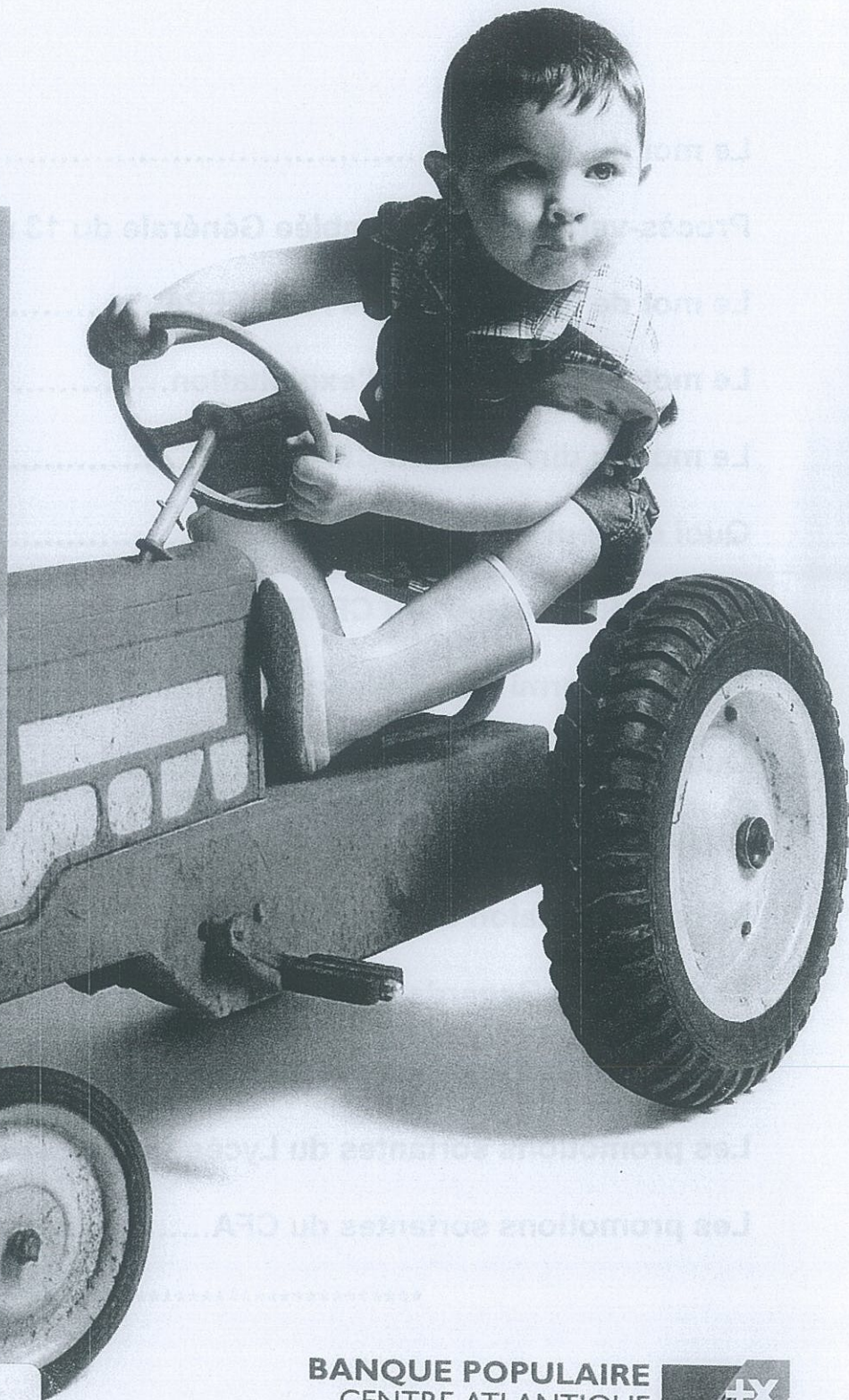
Sommaire

Le mot du Président.....	3
Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 mai 2006.....	4
Le mot de la Directrice de l'EPLEFPA.....	8
Le mot du Directeur de l'exploitation.....	13
Le mot du directeur du CFA.....	14
Quoi de neuf à la Tuilerie?.....	15
Le mot du Directeur du CFPPA.....	16
Toujours parmi les meilleurs.....	20
Quarante ans après.....	22
Au lycée d'Ahun: les enfants du Monde à l'honneur.....	25
Le lycée au Salon de l'Agriculture.....	26
Exposition « Regards de femmes en milieu rural ».....	29
Les cultures diversifiées et complémentaires.....	30
Les promotions sortantes du Lycée.....	35
Les promotions sortantes du CFA.....	39

Vous avez toujours eu la passion des bolides rouges.

POUR FINANCER VOTRE MATÉRIEL AGRICOLE AGRILISMAT

Avec Agrilismat, gagnez du temps pour réaliser pleinement vos projets. La Banque Populaire et les concessionnaires partenaires vous font bénéficier d'offres privilégiées pour vos achats d'équipement agricole. Une relation unique pour plus de simplicité et de rapidité. Des remboursements personnalisés et adaptés à votre rythme.



Banque Fédérale des Banques Populaires - 5 rue Lablanc - 75511 Paris Cedex 15 - Siren 552 028 839 - RCS Paris.

SAMIRY CHIFFRIL LIMONRY - Tél 05 55 38 86 86

**BANQUE POPULAIRE
CENTRE ATLANTIQUE**



Banque et populaire à la fois.

www.centreatlantique.banquepopulaire.fr

Nos animateurs agriculture :
Arnaud PASTOUREAU ☎ 05 55 31 83 10

Denis LAFONT ☎ 06 08 17 22 44

Sont à votre disposition,
Contactez-les dès aujourd'hui

Intervention du Président, lors de l'Assemblée Générale du 13 mai 2006

Monsieur Dandaleix, merci !

Monsieur le Directeur de l'EPLEFPA, au nom de l'Amicale et de son Conseil d'Administration, je vous adresse toutes nos félicitations pour votre nomination en qualité d'Ingénieur Général des Eaux et des Forêts, Je vous adresse également nos sincères remerciements pour le travail que vous avez accompli à Ahun au cours de ces sept dernières années. Je citerai pour mémoire :

- la construction de l'internat féminin,
- les aménagements de salles de cours,
- les équipements pour les études sur le traitement des eaux,
- la mise en place de l'atelier d'aquariologie,
- la rénovation de la porcherie maternité,
- la remise à neuf des cuisines et du restaurant,
- la construction de l'étable pour les vaches laitières, qui après de nombreuses péri-péties commence à sortir de terre. Votre ténacité et vos talents de négociateur ont permis la réussite de ce projet.

D'autres dossiers sont également en cours ou à l'étude, tels la restructuration des locaux du CFA et du CFPPA, la délocalisation des bâtiments des Limousines.

Avec le développement de l'exploitation, et le maintien des productions : bovins allaitants, bovins lait, ovins, porcins et piscicoles, auxquelles nous sommes tous très attachés ; la diversification des filières de formation, la mise en œuvre d'importantes actions de communication, la création de relations de confiance avec les Organisations Professionnelles Agricoles Creusoises ; vous avez su, avec les équipes dévouées de direction et d'enseignants qui vous entourent, poursuivre l'œuvre de modernisation de cet établissement, dont le rayonnement et la renommée ne cessent de croître.

Je vous adresse également nos sincères remerciements pour : la chaleur de votre accueil et votre participation assidue à l'ensemble de nos Conseils d'Administration, ainsi que la disponibilité et l'écoute que vous nous avez toujours réservées.

Madame Dominique Dandaleix, je vous adresse également nos remerciements pour la qualité de votre enseignement au sein de ce Lycée. Vous avez toujours eu le souci, dans le domaine de l'économie, du droit et de la fiscalité, de concilier la théorie et la pratique, ce qui n'est pas une tâche facile, souhaitant pour vos étudiants une approche de terrain. J'ai eu le plaisir d'intervenir auprès de vos élèves de classes de BTS, et je peux témoigner de votre implication pour que chacun d'eux puisse préparer au mieux son entrée dans la vie active.



Monsieur et Madame Dandaleix, nous vous souhaitons réussite et satisfactions dans vos nouvelles fonctions. Sachez que tous les débuts mai, vous serez les bienvenus parmi nous !

**Le Président de l'Amicale
Dominique Marcicaud,
Promotion 1965-1968**

Remise d'une tapisserie par l'Amicale à Mr et Mme Dandaleix, lors de l'Assemblée du 13/05/06

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

13 mai 2006

Les membres de l'Amicale des Anciens Elèves du Pôle d'Enseignement Agricole Defumade, Lycée Agricole, CFA et CFPPA, régulièrement convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale, le samedi 13 mai 2006, sous la présidence de Dominique Marcicaud.

1 – Intervention du Président :

Le Président accueille et remercie les membres présents. Il souligne une nouvelle fois la présence exemplaire et assidue des plus anciens.

Il présente les excuses de :

- 1 - Jean Auclair, député, Conseiller Général d'Ahun,
- 2 - Jean-Jacques Lozach, Président du Conseil Général,
- 3 - Joseph Guilbaud, Directeur Départemental de l'Agriculture,
- 4 - Marcel Mathurin, Président du Conseil d'Administration du Lycée, souffrant, auquel il souhaite un prompt rétablissement,
- 5 - Guy Marchadier, Membre Honoraire, qui a fait don à l'Amicale d'un exemplaire de son dernier livre sur « les travaux de la batteuse »

Le Président rappelle les décès :

- 1 d'Auguste Maillot, en décembre 2005,
- 2 et de René Dubois le 8 janvier 2006,

Il demande à l'Assemblée un instant de recueillement en leur mémoire.

Il rend un dernier hommage à René Dubois : « Nous garderons de lui, le souvenir d'un ami chaleureux et serviable, nous lui sommes reconnaissant de son dévouement et du travail qu'il a accompli pour l'Amicale des Anciens Elèves »

Le Président remercie particulièrement le Directeur de l'EPLEFPA Marcel Dandaleix, pour sa participation à cette journée, mais également pour son assiduité aux réunions des Conseils d'Administration de l'Amicale et pour la générosité de son accueil au Lycée.

Il adresse également ses remerciements à :

- 1 - Christophe Auboueix, directeur du CFA,
- 2 - Nadine Aubrun, Provisseur Adjointe,
- 3 - Olivier Tourand, Président des JA,

Qui témoignent par leur présence aujourd'hui, tout l'intérêt qu'ils portent à l'Amicale des Anciens Elèves.

2 – Bilan d'activité entre les Assemblées Générales :

La Secrétaire de l'Amicale, Isabelle Poulignon, rappelle l'activité depuis la dernière Assemblée Générale de 2005.

- 1 - 3 février 2006, réunion du CA pour faire le point sur l'AG 2005,
- 2 - 13 avril 2006, réunion du pour élaborer le programme de l'AG 2006

- 3 - présence d'un stand de l'Amicale à la journée porte ouverte de l'Etablissement, avec Isabelle Poulignon.

Dominique Marcicaud a représenté l'Amicale à la Commission d'attribution des Bourses Scolaires du Lycée Agricole, ainsi qu'à la journée porte ouverte.

Il est rappelé qu'à cause des travaux au restaurant, le repas et le bal animé par l'orchestre de Laurent Berroyer se dérouleront dans une partie du gymnase.

Le Président remercie tous les membres du Conseil d'Administration qui prennent sur leur temps pour travailler pour l'Amicale et demande de les applaudir chaleureusement. Par contre, il souhaiterait que les moins assidus améliorent leur participation.

Il souligne les efforts particuliers déployés par Robert Collinet et ses amis qui ont réussi, 50 ans après, à retrouver et à réunir aujourd'hui la plupart des anciens élèves des promotions sorties en 1956.

L'Amicale est bien un lieu de retrouvailles et d'amitié, il leur adresse ses félicitations et demande de les applaudir pour leur ténacité récompensée par une très belle performance !

Les candidats pour 2007 peuvent déjà se faire connaître auprès d'Isabelle, qui leur apportera un soutien logistique indispensable

3 – Présentation des comptes :

Le Trésorier de l'Amicale, Denis Lafont, présente ensuite les comptes de l'exercice 2005. Il constate un déficit, exceptionnel il est vrai, surtout imputable à de nombreuses péripéties rencontrées pour la réalisation du Bulletin 2005.

Le Président, au nom du Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir autoriser les augmentations suivantes applicables dès 2006 :

- 1 15 € pour les cotisations, à la place de 12 €
- 2 23 € pour le repas, à la place de 22 €

Il signale que les tarifs des cotisations et des repas n'avaient pas été modifiés depuis 2002 ! Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

Compte de résultats 2005					
Charges			Produits		
	2005	2004		2005	2004
Repas	2410	2720	Cotisations	1728	2052
Service	565	580	Repas	2415	3066
Orchestre + SACEM	1294	1003	Champagne	345	347
Timbres	899	685	Publicité	915	975
Frais titres	26	25	Produits financiers	64	63
Assurances	100	95	Dons	9	10
Gerbes, cadeaux	60	60			
Impression bulletin	1256	-----			
Fourniture bureau	123	-----			
Excédent	-----	1345	Déficit	1257	-----
Totaux	6733	6513	Totaux	6733	6513

Bilan 2005					
Actif			Passif		
	2005	2004		2005	2004
Stocks champ	(20b) 207	(42b) 435	Report à nouveau	9991	8898
Livres	46	46	Résultat exercice	(-) 1257	(+) 1345
Titres	4922	4863			
Banque	481	771			
Livret	3078	4128			
Totaux	8734	10243	Totaux	8734	10243

Le Bulletin 2006 a été réalisé par photocopie, pour un coût total de 430 € TTC, pour 300 exemplaires.

Pour permettre à de nouveaux jeunes de rejoindre l'Amicale, le Conseil d'Administration a décidé d'inviter pour 15 € au lieu de 23 €, les trois dernières promotions sorties, soit, 2003, 2004 et 2005, ainsi que celles sortantes en 2006, ce dispositif a concerné aujourd'hui neuf personnes

4 – Renouvellement des membres sortants :

Après avoir constaté l'absence de nouvelles candidatures, les membres sortants considérés volontaires, sont déclarés élus à l'unanimité :

- Aufaure Armand
- Avignon Robert
- Blier Jean Luc
- Boyer Eric
- Joubert Jean Louis
- Levacher Georges
- Marcicaud Dominique
- Petit Juliette

5 – Réalisation du Bulletin :

Le Président constate que la réalisation du bulletin cause toujours beaucoup de soucis : recherche des articles, relance des écrivains, mise en page, tirage. Isabelle Poullignon coordonne au mieux cette activité, chacun est invité à lui faciliter la tâche !

6 – Interventions:

Les responsables des établissements, Marcel Dandaleix et Christophe Auboueix font le point sur leurs projets :

Le Proviseur se réjouit de l'augmentation des effectifs qui passent de 552 élèves à 573, à la rentrée 2005. Il rappelle les péripéties soulevées par la formation secrétaire vétérinaire, et remercie l'Amicale de son soutien et du courrier qu'elle a adressé à la DRAF.

De nombreux travaux ont été réalisés aussi bien au niveau des salles de cours et des équipements, que des aménagements sur l'exploitation.

Marcel Dandaleix informe l'Amicale de son départ à la fin de l'année scolaire en cours. Il constate que l'Etablissement possède des marges de progrès et des perspectives importantes. « On ne doit pas céder à la fatalité, il faut continuer de créer avec originalité, dans le souci de la qualité, et se battre ! » Il remercie les Présidents André Alanore et Dominique Marcicaud, qui lui avaient permis de s'intégrer au sein de leur Amicale, ainsi que le Président du Conseil d'Administration du Lycée, Marcel Mathurin, avec lequel il a travaillé en étroite collaboration pour développer l'Etablissement. Il souligne la bonne entente des équipes de la direction et des enseignants, et souhaite bonne réussite à son successeur

Avant d'aller déposer une gerbe auprès de la stèle érigée en mémoire des anciens élèves morts pour la France pendant la dernière Guerre, le Président invite les participants à découvrir une fresque retraçant l'évolution de 150 ans d'agriculture, présentée par Christine Goumy élève ACSE 2 et Aurélien Chatendeau, élève de BTS, une réalisation exemplaire, orchestrée par Maud Pancratio !

La Secrétaire,

Le Président,

Isabelle Poulignon

Dominique Marcicaud



Le bon conseil au bon moment

La Chambre d'Agriculture est un établissement public, elle a une fonction de représentation des intérêts de l'agriculture auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales. Elle contribue, par les services qu'elle met en place, au développement des territoires ruraux et des entreprises agricoles.

Son rôle d'intervention est essentiel dans l'évolution et l'orientation de l'agriculture de la Creuse. Elle dispose :

- D'un réseau de compétences avec son équipe de Conseillers mis à la disposition de l'ensemble des agriculteurs,
- De conseillers spécialisés, mais capables d'une approche globale de l'exploitation,
- De services de proximité, ouverts à tous les agriculteurs, dans les GDA, Groupements de Développement Agricole.

1 rue Martinet – BP 89 - 23011 GUERET Cedex
Tél : 05 55 61 50 00 - Fax : 05 55 52 84 20 - accueil@creuse.chambagri.fr

Le mot de la Directrice

L'EPLEFPA d'Ahun vient d'être confié à un nouveau directeur et il est indéniable que dans un département à forte vocation agricole, son rôle a une forte signification. Ce rôle doit tenir compte d'une réalité : nous évoluons dans un contexte fluctuant et nous devons pouvoir nous adapter rapidement malgré la taille de l'établissement. En effet, Ahun est une des plus grosses structure publique de formation agricole de France. Cette taille est à la fois un atout et une contrainte. Les quatre secteurs de formation (eau , service, agriculture et patrimoine) sont parfaitement adaptés à nos domaines de compétences.

Le mérite en revient à tous ceux qui depuis de nombreuses années œuvrent à la valorisation de cette image qu'il faut préserver et encore et toujours améliorer. La tradition demande au nouveau directeur de se présenter avant de vous informer sur la vie de l'établissement.

Issue d'une famille d'enseignants, originaire de Mérinchal (23), je suis titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Agronomie. Après quelques années d'enseignement en Avignon, j'ai pris des fonctions de direction en tant que directrice adjointe de l'EPLEFPA de Carpentras puis de Nîmes avant d'être nommée directrice de l'EPLEFPA de la Durance et du Pays des Sorgues que j'ai quitté pour vous rejoindre. Plus habituée au Sud, à la viticulture et l'horticulture c'est avec beaucoup de plaisir que je découvre les avantages de la vie « à la campagne » et que je retrouve le secteur de l'élevage.

Malgré un contexte national difficile, l'EPLEFPA d'Ahun va plutôt bien et nous essayons de maintenir ce cap.

Du coté des équipes hormis le départ de Marcel Dandaleix , auquel je succède, saluons l'arrivée de M. Morvan, Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement, en tant que Directeur de l'exploitation agricole où il remplace M. Toubert (actuellement en poste à Carcassonne.). La stabilité enfin retrouvée sur ce poste est un plus pour l'Exploitation.

Seront abordés dans cet article, comme les autres années, les travaux de rénovation et de modernisation qu'il faut poursuivre pour que Ahun garde son attractivité et son rayonnement dans l'intérêt général des stagiaires, apprentis, étudiants et élèves.

Des résultats aux examens et des effectifs relativement stables

Les résultats aux examens et les effectifs de l'établissement sont deux indicateurs de la bonne santé de l'établissement. La présence d'un grand nombre d'apprenants est un gage de notre bonne image.

Les résultats sont bons voir très bons au lycée avec globalement 81% de réussite aux examens puisque 213 élèves ont été admis sur 264 présentés.

Les résultats des formations universitaires sont toujours excellents avec pratiquement 100% de réussite.

Les résultats du CFA sont eux aussi très bons avec 89% de réussite.

Ceux du CFPPA sont plus hétérogènes en raison de la spécificité des formations qui ne sont pas toutes diplômantes et des publics.

RESULTATS EXAMENS JUIN 2006

LEGTA	2005			2006		
	Nbre de Présentés	Nbre d'Admis	%	Nbre de Présentés	Nbre d'Admis	%
BREVET (Série Technologique)	22	19	86 %	23	16	70%
BEPA Secrétariat Accueil	20	19	95 %	24	22	92%
BEPA Services aux Personnes	26	23	88 %	31	26	84%
BEPA C.P.A.	23	23	100 %	27	27	100%
BAC PRO C.G.E.A.	16	15	94 %	25	23	92%
BTA Services Administratifs	18	16	89 %	23	22	96%
BTA Services en Milieu Rural	10	7	70 %	22	11	50%
BAC TECHNO – STAE	20	17	85 %	28	22	79%
BTS ACSE	15	12	80 %	22	18	82%
BTS AQUACULTURE	13	10	77 %	13	8	62%
BTS GEMEAU	30	20	67 %	26	18	69%
SOUS TOTAL	213	181	85 %	264	213	81%
Licence Professionnelle GRPEau	20	20	100 %	23	23	100 %
IUP Patrimoine Licence	31	31	100 %	27	25	93 %
Master 1	27	27	100 %	29	29	100 %
Master 2	10	10	100 %	19	18	95 %
SOUS TOTAL	88	88	100 %	98	95	97 %
CLASSES CFA						
CAPA PAUM	16	13	81 %	18	17	94%
CAPA SMR	2	2	100 %	4	4	100%
BEPA C.P.A.	16	16	100 %	24	23	96 %
BAC PRO C.G.E.A.	29	27	93 %	13	13	100%
BP R.E.A.	6	0	0 %	9	6	67%
BTSA ACSE	16	15	94 %	11	4	36%
BTSA GEMEAU	3	3	100 %	11	11	100%
SOUS TOTAL	88	76	86 %	90	78	87 %
TOTAL GENERAL	389	345	88 %	452	386	86 %

Les effectifs : La rentrée a été satisfaisante puisqu'on compte 574 élèves au 1^{er} Octobre 2006 contre 578 en 2005, mais avec des disparités selon les filières :

- très bon recrutement en filière service (+15 élèves)
- stabilité dans les filières agricoles
- essoufflement dans les filières eau (BTSA AQUA et GEMEAU -14 élèves)

A cet effectif s'ajoutent 95 étudiants de l'université de Limoges (Licence pro eau et IUP Patrimoine), soit un total de 669 apprenants (contre 679 en 2005), dont la répartition par secteur est 35% en services, 29% en agriculture, 25% en eau-environnement et 11% en patrimoine.

Au CFA les effectifs sont en hausse cette année (180 apprentis contre 164 en 2005) grâce à un bon recrutement dans les filières agricoles et une hausse dans le secteur service.

EFFECTIFS APPRENANTS - RENTREE SEPTEMBRE 2006

CLASSES LEGTA	Effectif 1 ^{er} /09/05	Effectif au 1 ^{er} /09/06
4ème Techno	21	23
3ème Techno	24	26
Bepa 1 CPA	22	24
Bepa 2 CPA	27	19
Bepa 1 Services	65	71
SA		29
SP	32	38
Bepa 2 Services	56	61
SA		28
SP	25	32
BTA 1 SMR	25	32
BTA 2 SMR	23	19
BTA 1 SA	25	32
BTA 2 SA	23	22
Seconde	31	26
1ère STAE	27	22
Techno Aménag		12
Techno Animale	14	11
Term STAE	28	29
Techno Aménag		17
Techno Animale	10	13
1ère CGEA	17	21
Term CGEA	25	16
ACSE1	20	25
ACSE 2	23	19
AQUA 1	24	22
AQUA 2	13	14
GEMEAU 1	33	24
GEMEAU 2	26	30
SOUS TOTAL	578	574
Licence professionnelle eau	23	21
IUP Patrimoine	Licence : 27 Master 1 : 29 Master 2 : 18	Licence : 25 Master 1 : 25 Master 2 : 24
SOUS TOTAL	97	95
CLASSES CFA		
CAPA PAU	26	21
CAPA SMR	6	9
BEPA CPA	42	41
BEPA SP	9	16
BAC PRO CGEA	29	44
BP REA	19	20
BTSA ACSE	20	16
BTSA GEMEAU	13	14
SOUS TOTAL	164	181
TOTAL GENERAL	839	850

Ce bilan positif ne doit pas nous empêcher de nous remettre en cause, afin d'évoluer et de continuer à progresser . Le recrutement et l'insertion professionnelle sont un combat quotidien pour lesquels nous ne devons en aucun cas relâcher nos efforts. Je fais d'ailleurs appel à vous, anciens élèves, pour penser aux futurs « anciens » et nous transmettre toutes les offres d'emplois dont vous auriez la connaissance.

Sylvie ODDOU

DES CENTRES CONSTITUTIFS EN EVOLUTION CONSTANTE

Le CFA : Ce centre a depuis quelques années développé ses effectifs et son offre de formation. Avec 180 apprentis cette année les problèmes de locaux sont de plus en plus criants. L'apprentissage est une voie de formation d'avenir qui en synergie avec le lycée ne peut qu'apporter un plus à l'établissement.

Il n'y a pas de formation initiale à deux vitesses mais deux voies de formation différentes adaptées à des publics différents. Chaque jeune quelque soit son origine scolaire, quelque soit sa voie de formation reçoit à Ahun un enseignement de qualité. Il est aujourd'hui prouvé (congré SNETAP du 2 Mai 2006) que l'apprentissage à toute sa place et la synergie dégagée est un plus pour les établissements qui ont su réaliser la mixité des publics. Chacun doit pouvoir trouver à Ahun sa place.

Le CFPPA : Lorsque la formation initiale a été insuffisante ou inadaptée (quelqu'en soit le motif), les formations pour adultes du CFPPA sont là et donnent bien souvent une deuxième chance à de nombreux adultes.

Nous avons la chance d'avoir un CFPPA qui a les reins solides et heureusement car le contexte national voir Européen (financements FSE, ...) n'est pas du tout favorable. La faible démographie de la région Limousin rend bien difficile les recrutements régionaux et donc les financements par le Conseil Régional Limousin. Il faut absolument continuer à diversifier l'origine de nos financeurs.

L'Exploitation : De gros changements sont en cours de réalisation . En effet les travaux concernant la nouvelle stabulation et l'atelier d'engraissement porcin seront achevés avant la fin de l'été. De nouveaux bâtiments, un nouveau directeur, voilà de quoi dynamiser l'exploitation et continuer à la mettre à la disposition de tous (apprenants comme professionnels). Développons l'expérimentation et les techniques innovantes afin que nous puissions être un modèle dans lequel chacun pourra se retrouver.

Toutefois le passage aux 35 heures il y a quelques années rendent la gestion du temps de travail particulièrement difficile. Il va falloir trouver des solutions afin que le travail indispensable ne dépende plus du bénévolat des ouvriers qui ne comptent pas leur temps ni leur bonne volonté. La situation financière est particulièrement tendue et ne permet pas le recrutement serein d'une personne supplémentaire alors que les besoins sont évidents.

Le Lycée : Les équipes pédagogiques et l'ensemble des personnels ATOSS sont à l'origine de la réussite scolaire des élèves. Si le recrutement est encore bon , ne nous laissons pas endormir par le quasi monopole du lycée dans le département.

Beaucoup d'idées semblent émerger et si le public est de plus en plus en difficulté lorsqu'il arrive en classe de 4^{ème}, nous devons pouvoir profiter de l'expérience de notre voisin le CFA pour améliorer et adapter nos pratiques pédagogiques.

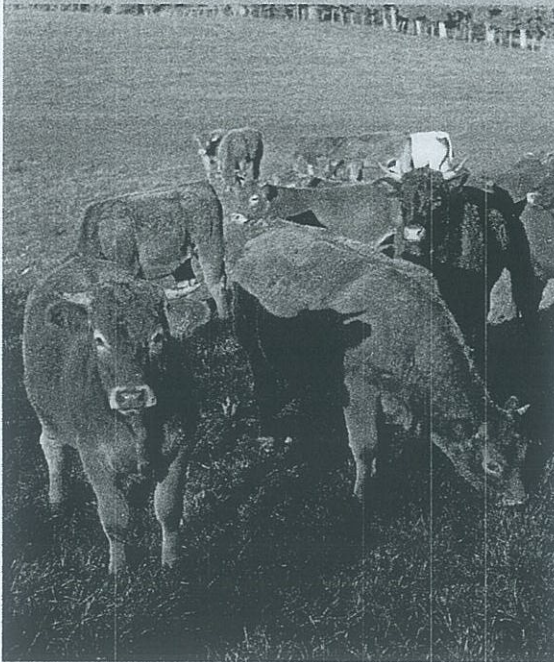
L'avenir du lycée dépend en grande partie de nous et de nos motivations.

Soyez assurés que je suis consciente de la beauté de l'outil que l'on m'a confié et qui vous appartient. Je vais essayer de poursuivre dans la voie tracée par mes prédécesseurs afin de garder la réputation de cet établissement au plus haut. Au bout de quelques mois mon enthousiasme n'est toujours pas retombé et je comprends votre attachement à ce lieu de formation pour tous.

Faisons en sorte, ensemble, que cela continue !

Sylvie ODDOU

Le Crédit Mutuel, l'autre banque de l'agriculture



Lancez-vous,
nous sommes **LÀ** !

Devenir agriculteur, c'est une décision importante qui vous engage pour toute votre vie professionnelle.

Vous vous apprêtez à faire ce choix ?
Le Crédit Mutuel, a tout prévu pour vous accompagner tout au long de votre projet.

Direction Régionale du Limousin :

Laurent Trimouillas

05-55-33-93-38

Crédit Mutuel
la banque à qui parler
www.cmlaco.creditmutuel.fr

QUAND
A VOULU
REPRENDRE UNE
LE COUP DE
DE
ET SES COTISATIONS EN
ONT
été
TRÈS UTILES.



Charte Terre Entreprise,
pour l'installation des
jeunes agriculteurs.

- Des réductions tarifaires sur les cotisations professionnelles et privées.
- Un diagnostic prévention pour anticiper les risques.
- Une aide pour vous remplacer en cas de coup dur.
- Plus 5 autres avantages privilégiés...

Nos 100 ans d'expérience vous rendent plus fort.

Devis en ligne au

N° Indigo 0 820 840 822

0,12 € TTC / MN

www.groupama.fr

Groupama

Donnons à la vie toutes ses chances.

LE MOT DU DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION

2007 est une année charnière pour l'exploitation. En effet, au cours de cet exercice d'importants projets se concrétisent. Après moultes reports et rebondissements, le troupeau de vaches laitières et les porcs de l'atelier d'engraissement devraient enfin investir leurs nouveaux locaux dans les semaines à venir.

Ces investissements importants étaient incontournables pour assurer le maintien de ces ateliers au sein de l'exploitation. La réglementation (mise aux normes environnementales et aux normes de bien-être animal) et la vétusté des installations ne laissaient pas d'alternatives à un important effort de modernisation. L'exploitation dispose maintenant d'un outil de production performant, représentatif du monde agricole actuel. L'importance des investissements consentit ne laisse toutefois plus aucune marge de manœuvre, il va nous falloir être performants techniquement pour que l'exploitation soit en mesure de trouver son équilibre économique, tout en garantissant aux salariés des conditions de travail satisfaisantes.

Au sein de l'enseignement agricole, la place des exploitations de lycée a connu une importante évolution au cours des dernières décennies. Initialement lieu incontournable pour tous les exercices de la pratique professionnelle, elle a perdu une partie de cette mission confiée désormais aux exploitations de stages. Néanmoins, grâce à la volonté du Conseil d'Administration, au travail de mes prédécesseurs, à AHUN plus qu'ailleurs, l'exploitation est en mesure de présenter un large panel de productions qui permet aux élèves de s'ouvrir à d'autres techniques et à d'autres filières. Dans un département de plus en plus orienté vers une seule production, cette diversité est un superbe atout.

Dans un monde qui réalise soudain que les ressources ne sont pas infinies et que nos pratiques actuelles remettent en cause l'avenir de nos enfants, l'agriculture et la production forestière (avec peut-être les biotechnologies?) sont les seules voies crédibles pour produire les ressources renouvelables dont nos industries vont avoir besoin.

L'agriculture va probablement dans les années à venir retrouver une place incontournable, il importe donc que le monde rural aujourd'hui fragilisé ne perde pas la maîtrise de ses espaces.

L'EPLFPA a pour mission de former les acteurs qui sauront valoriser ces espaces pour produire au meilleur coût économique, social et environnemental. Cet impératif conditionne l'avenir des générations à venir. L'exploitation est le terrain idéal pour permettre à l'ensemble des publics fréquentant l'EPLFPA d'expérimenter, de diagnostiquer, d'analyser, d'être dans le questionnement constant, la recherche d'optimisation qui caractérise le développement durable.

Plus qu'un simple terrain d'exercice pratique, l'exploitation doit devenir le support d'une réflexion continue sur nos pratiques et leurs impacts économiques sociaux et environnementaux. Les générations d'élèves se suivent, les problématiques auxquelles ils sont confrontés ne se simplifient pas. Nos futurs anciens vont devoir gérer des attentes de productions de plus en plus fortes (production alimentaire, bio-matériaux, bio-énergies) dans un contexte où les exigences sociales et environnementales vont aussi en s'accroissant.

Après l'important effort de modernisation réalisé, l'exploitation de l'EPLFPA d'AHUN est en mesure de permettre aux élèves de s'éveiller à la complexité de cette agriculture de demain. Pour ceci la collaboration de tous reste nécessaire de l'équipe de direction aux salariés de l'exploitation, des enseignants, aux partenaires institutionnels et socio-économiques, sans oublier bien sûr le réseau des anciens élèves.

Patrick MORVAN

Le mot du Directeur du CFA C.AUBOUÉIX

Apprentissage : entre école et entreprise

CAP, BEP, Bac professionnel, BTS, DUT, Licence professionnelle, DESS, l'éventail des filières de formation rend accessible l'apprentissage à tous ceux qui ont entre 16 et 25 ans.

A l'heure où l'expérience professionnelle compte autant que les diplômes, le statut d'apprenti prend toute sa valeur sur le marché du travail. L'apprentissage permet en effet de partager son temps entre une expérience professionnelle formatrice rémunérée en entreprise et un enseignement complémentaire au CFA pour valider un diplôme d'état.

Les structures pédagogiques 2006-2007

Niveau	Diplôme préparé	Effectifs
V	CAPA Production agricole – utilisation du matériel	21
	CAPA Services en milieu rural	9
	BEPA Conduite des productions animales	41
	BEPA Services aux personnes	16
IV	Bac Pro Conduite et gestion de l'entreprise	44
	BP Responsable d'Exploitation	20
III	BTS Analyse et conduite des systèmes d'exploitation	17
	BTS Gestion et maîtrise de l'eau	14
TOTAL		182

Résultats aux examens sur les 3 dernières années

Classes	présentés	admis	%
CAPA SMR	12	12	100,00%
CAPA PAUM	49	40	81,63%
BEPA C.P.A.	52	48	92,31%
BAC PRO CGEA	62	58	93,55%
BP REA	22	15	68,18%
BTS ACSE	19	7	36,84%
BTS GEMEAU	22	21	95,45%
TOTAL	238	201	84,45%

C'est dans cet esprit que l'équipe du CFA travaille en partenariat avec les entreprises et les maîtres d'apprentissage et accompagne les apprentis vers une insertion sociale et professionnelle que nous souhaitons réussie. Pour cela nous avons organisé notre projet pédagogique autour de 7 points :

- Un accueil et une information individualisée,
- L'accompagnement des jeunes à la recherche d'un maître d'apprentissage,
- L'information et la formation des maîtres d'apprentissage,
- La formalisation d'un ruban pédagogique négocié avec les entreprises défini les activités sur le terrain en lien avec le diplôme et les enseignements complémentaires au CFA pour permettre à chaque jeune d'acquérir les savoirs et savoir-faire indispensables à l'acquisition d'un diplôme et de compétences,
- Un suivi individuel en entreprise et au CFA par un formateur référent,
- L'organisation de bilans semestriels de formation réunissant l'apprenti, son maître d'apprentissage, sa famille et l'équipe pédagogique,
- L'ouverture socioculturelle fait partie intégrante de ce projet avec notamment la mise en place d'échanges transnationaux avec l'Angleterre (bac pro) et l'Ukraine (BTS), le déplacement en Isère une semaine chaque année (BEPA).

L'apprentissage est donc une voie de formation parmi d'autres. Il mérite d'être présenté à tous les jeunes en recherche d'une voie de formation au même titre que les autres cursus ; avec ses avantages et ses inconvénients. En dernier lieu, c'est au jeune et sa famille que doit appartenir le choix. Mieux vaut entrer en apprentissage convaincu que par défaut.

Insertion professionnelle ensemble des jeunes sortis en juin 2005

- Enquête réalisée à 6 mois
- Sur 87 Apprentis sortis, 82 ont répondu :
- 5 étaient sans solution soit 5%
- 45 étaient en emplois soit 55%
- 26 ont poursuivi une formation en alternance soit 30%
- 8 ont poursuivi en formation professionnelles soit 10%
- D'où un taux global d'insertion de 78 jeunes soit 95%

Des résultats encourageants:

Outre l'augmentation des effectifs apprentis, liée au développement de la filière services, il convient de souligner les taux de réussite aux diplômes (84%), et le taux d'insertion des apprentis à l'issue de leur formation (95%).

Tous ces indicateurs nous encouragent à poursuivre les efforts engagés. Ils m'incitent à féliciter chaleureusement les apprentis sortis et à encourager les apprentis sortants à suivre les traces de leurs anciens.

Je remercie sincèrement l'équipe pour le travail accompli et les maîtres d'apprentissage pour leur engagement à nos côtés.

Continuons dans cette voie pour répondre aux besoins et aux projets des jeunes, des familles et des professionnels, en résumé, pour accomplir notre mission de service public.

Plusieurs projets en cours pourraient amener le CFA à étoffer sa carte des formations dans les prochains mois, en lien avec les autres centres de l'établissement, mais, comme il ne faut pas vendre la peau de l'ours.....

Quoi de neuf à la Tuilerie ?

Lorsque l'on parle du Lycée Agricole d'Ahun, on a compris que cet établissement est constitué de plusieurs centres : le Lycée, le CFPPA et le CFA. N'oublions pas qu'il dispose d'antennes sur le département : Bourgneuf pour le CFPPA et Dun-le-Palestel pour le CFA

Le site de Dun-le-Palestel, situé au 7 rue de la Tuilerie, antenne du CDFAA, sous la responsabilité de Jean-Pierre VALADEAU, accueille 42 des 180 apprentis, en formation préparatoire au bac professionnel conduite et gestion de l'entreprise agricole. A l'image du site d'Ahun, les résultats y sont remarquables, puisqu'en Juin 2006, 100% des jeunes ont validé leur diplôme et ont réussi leur insertion professionnelle.

- Sur la période 2002 à 2005, 83 apprentis sont sortis Dun-le-Palestel :
 - Il n'y a pas de demandeurs d'emplois
 - 32 se sont installés en qualité de chef d'exploitation soit 38,5%
 - 30 occupent un poste de salariés agricoles soit 36 %
 - 9 travaillent en organisme professionnel agricole soit 10,8%
 - 4 ont un emploi hors agriculture soit 4,8%
 - 8 ont réalisé une poursuite d'étude soit 9,6%

L'antenne de Dun-le-Palestel, un site où il fait bon vivre et travailler :

Les locaux ont été complètement rénovés avec l'appui financier du Conseil Régional du Limousin. Ainsi, les usagers bénéficient d'installations de qualité dont une salle informatique en libre accès reliée à Internet par l'A.D.S.L, une cuisine et une salle à manger et un hébergement en chambres individuelles dont bénéficient actuellement 26 apprentis.

L'antenne de Dun-le-Palestel, un site propice à l'autonomie des apprentis et au développement de projets :

Des partenariats ont été établis par les apprentis avec l'étranger et dans le cadre d'actions de coopération internationale, les jeunes en deuxième année préparent leur départ en Angleterre pour le printemps 2007. Par la suite, nous accueillerons nos partenaires britanniques. Pour financer ce déplacement, les apprentis ont organisé un concours de pétanque en Juillet et deux loto en octobre et en décembre. Ces trois manifestations ont connu le succès et nous tenons à remercier les donateurs de lots, les participants et la municipalité qui a apporté une aide précieuse pour la réalisation de ces événements.

L'antenne de Dun-le-Palestel, un site ouvert sur l'extérieur, au service du développement local :

De nombreuses réunions professionnelles agricoles (GVA, CIVAM, coopératives,...) se tiennent à la Tuilerie. Les associations culturelles, sportives, bénéficient aussi de nos installations, notamment de l'hébergement lors de manifestations. Le centre s'engage à poursuivre ce partenariat étroit et rappelle que cet outil bien ancré dans le territoire du Pays Dunois ne demande qu'à porter sa contribution dans le cadre du développement local.

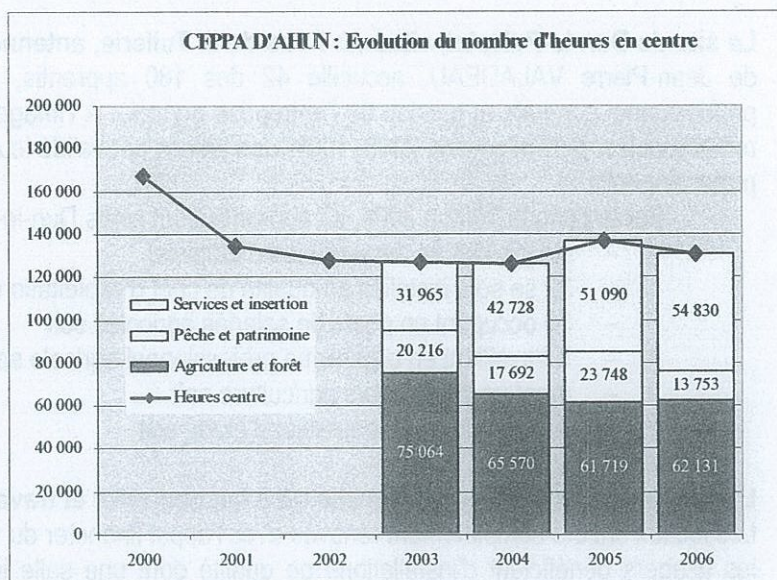
Les apprentis lors de la remise de leur diplôme par le Président du Conseil Régional à l'antenne de Dun en Mars 2006

C.AUBOUX



Le mot du directeur du CFPPA

Le CFPPA de la Creuse a vu son activité légèrement décroître en 2006, après une très bonne année 2005. Avec 777 stagiaires et 130 714 heures stagiaires de formation dispensées en centre (266 141 heures au total), il atteint son deuxième plus haut taux d'activité de ces cinq dernières années. Il reste un des plus importants de France et le plus important du Limousin.



Les formations en pêche et patrimoine

Dans le secteur de la **pêche, du tourisme et du patrimoine**, le CFPPA a ouvert l'IUP Valorisation du patrimoine rural, de bac + 3 à bac + 5 (master), à la formation continue et propose de nombreuses actions pour les porteurs de projets d'accueil et de développement touristique.

Le CFPPA est aussi Centre National de Formation aux Métiers de la Pêche (CNFMP). C'est dans ce cadre qu'il propose le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et Sportive (BP JEPS), option « pêche de loisirs ». La prolifération des centres régionaux et la régionalisation des financements ont rendu difficile le recrutement en 2006, raison de la légère baisse d'activité du centre. Devant le risque de banalisation de ce diplôme, notre souci est de persister dans la reconnaissance de la qualité de la formation délivrée au CNFMP d'Ahun et d'étoffer notre offre dans ce domaine.

Le CFPPA organise depuis 2005 des **formations spécifiques** en exclusivité avec la Fédération Française de Pêche à la Mouche et au Lancer et, à partir de 2007, avec la Fédération Française de Pêche au Coup.

Il est reconnu par le ministère de la jeunesse et des sports et celui de l'agriculture comme centre certificateur national de validation du BP JEPS pêche de loisirs. Une dernière **session spéciale** a ainsi eu lieu en 2006.

Les formations en services et insertion

Un module d'orientation professionnelle (MOP) permet, entre autres, de faciliter la préparation de l'entrée en BTS et la préparation de concours.

Dans son souci de diversification, le CFPPA de la Creuse accroît son action par :

- l'accueil de la cellule Maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés,
- l'accompagnement de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),
- la réalisation de bilans de compétences, d'actions d'insertion professionnelle pour les jeunes et de réorientation professionnelle pour des publics reconnus TH,
- le suivi des personnes en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et en chantiers d'insertion, comme le jardin de Saintary.

En partenariat avec le GRETA Creuse, le CFPPA a mis en place, en 2006, des actions de découverte et de qualification aux métiers de l'aide à la personne et de l'aide à domicile et la préparation à la **Mention Complémentaire Aide à Domicile**, en lien avec les associations et les professionnels du secteur. Ce diplôme d'Etat répond à de nouveaux besoins de qualification dans l'aide à domicile des personnes âgées ou handicapées, secteur appelé à un fort développement dans les futures années. Deux sessions ont été organisées en 2006.

Une première session de pré-qualification aux métiers des services à la personne (entretien d'espaces verts, du cadre de vie, jardins, potagers, bricolage) a été mise en place en 2006. Elle avait pour objet la préparation aux nouveaux métiers liés au Chèque Emploi Service Universel pour des demandeurs d'emploi et le perfectionnement pour des personnes en CAE. Une deuxième session, également financée majoritairement par la Région devrait avoir lieu au deuxième trimestre 2007.

Les formations en agriculture et forêt

Le cœur de notre activité reste bien entendu **l'agriculture, la forêt et l'aquaculture**, en particulier l'installation, avec les formations destinées à l'acquisition de la capacité professionnelle, la réalisation des stages préparatoires à l'installation, l'animation avec les organisations professionnelles du comité départemental d'installation en agriculture.

Le CFPPA participe à la formation continue, dans un but à la fois de spécialisation et de diversification, des exploitants et des salariés et, avec les partenaires professionnels et institutionnels, au développement de l'emploi salarié agricole. Ce sont là des enjeux majeurs pour l'économie et l'avenir de notre département.

Le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BP REA) Polyculture Elevage

Cette formation est le pilier de l'installation en agriculture, filière qui, avec l'approvisionnement et la transformation, constitue 23 % de la population active de la Creuse. Elle offre l'accès aux aides DJA aux candidats à l'installation et une possibilité de reconversion vers l'agriculture (installation ou salariat) pour des publics issus ou non du milieu agricole.

Elle est proposée avec différentes modalités (temps plein ou alternance, demandeurs d'emploi ou CIF, aides familiaux ou apprentis). Par le nombre de stagiaires et par sa structuration, elle est le socle du Centre Permanent Professionnel agricole de la Creuse.

Les taux de réussite (89%) et d'insertion (98%) sont convaincants.

Une nouvelle organisation avec plus de pratique, pour tenir compte des publics d'origine non agricole, et d'autoformation, pour plus d'individualisation, vient de faire l'objet d'une nouvelle habilitation en septembre 2005 et a nécessité un fort investissement de l'équipe du CFPPA. Ce diplôme spécifique à la formation professionnelle doit être rénové en 2008.

Le recrutement est relativement chaotique car dépendant de la conjoncture économique. Au 2ème semestre, il a été légèrement plus faible que nos prévisions.

La plateforme BTSA

Elle regroupe différents publics, stagiaires de la formation professionnelle et apprentis, et options : Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation, GEstion et Maîtrise de l'EAU (en apprentissage) et 5 autres options en partie en formation à distance avec le CNPR.

Elle répond à un besoin d'évolution du niveau de technicité pour l'installation, mais aussi de promotion sociale et de reconversion vers les métiers para agricoles, avec en particulier la possibilité de procurer une double compétence. Il s'agit de la seule formation de niveau 3 proposée par les CFPPA du Limousin et contribue ainsi à l'attractivité du territoire et à l'image de la formation professionnelle et de l'apprentissage agricoles.

Les taux d'insertion sont aussi convaincants : 91% pour les stagiaires et proche de 100% pour les apprentis.

Les taux de réussite sont très fluctuants en raison de la faiblesse des effectifs dans certaines options mais tout à fait conformes à la moyenne nationale pour les stagiaires. Ils sont par contre insuffisants

pour les apprentis en BTSA ACSE, mais d'importants efforts d'amélioration pédagogiques et de suivi sont actuellement mis en place par l'équipe pour de meilleurs résultats, gages de notoriété et d'attractivité.

Le BP REA Aquaculture maritime et continentale

Cette formation fait l'objet d'une nouvelle habilitation de notre centre pour un diplôme spécifique à partir de septembre 2006.

Le recrutement, de l'ordre d'une dizaine de stagiaires par an, est national, métropolitain et outre mer, et contribue à la reconnaissance de notre établissement dans un de ses domaines de spécialisation, base d'un fort potentiel de développement de notre territoire. Il permet également des partenariats avec d'autres centres spécialisés (Bourcefranc en Charente-Maritime, coopération internationale avec la République Tchèque et le Bénin) et la valorisation des équipements de l'établissement (écloserie, plans d'eau, atelier d'aquarioculture)

Les taux de réussite (67%) et d'insertion (64% dans le domaine aquacole, 84% au total) sont très corrects bien que moindres que pour les autres BP REA, en raison d'un secteur plus difficile.

Notre objectif est, à partir de ce nouveau référentiel, de diversifier les sources de financement par le développement de modules suffisamment attractifs pour des salariés ou des entrepreneurs.

Les stages préparatoires à l'installation (« 40 heures » et « 6 mois »)

Le financement des stages « 40 heures » par la Région permet la prise en charge des candidats à l'installation non éligibles à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) mais éligibles aux aides régionales et départementales. Cette action a concerné 23 candidats en 2006. 77 candidats éligibles à la DJA ont suivi ce stage « 40 heures » et 75 le stage « 6 mois » financés par l'Etat et l'Europe.

Les Brevets Professionnels Agricoles (BPA)

Le recrutement en BPA sylviculture est fluctuant suivant la conjoncture économique. Actuellement, il est de 8 stagiaires. Cette formation nous permet de faire vivre notre antenne de Bourgneuf, confortée par des actions d'insertion, et de répondre à des besoins de qualification d'un bassin dont l'activité économique est fortement centré sur la filière bois.

Les chiffres sur l'insertion dont nous disposons ne sont pas significatifs en raison d'un fort taux de non réponse et mériteraient une étude détaillée que nous ne manquerons pas de réaliser prochainement.

Le recrutement en BPA polyculture élevage se maintient (encore 7 cette rentrée) alors que l'on envisageait son tarissement en raison de sa finalité même : conférer la capacité professionnelle agricole à des publics nés avant 1971 et, en conséquence, la possibilité d'une installation avec DJA à moins de 40 ans. Les taux de réussite (83%) et d'insertion (95%) sont excellents. Mais ce tarissement annoncé devient inéluctable et nous prévoyons de ne pas reconduire cette formation dans sa conception actuelle à compter de septembre 2007. Les futurs candidats auront des parcours de formation en commun avec les BP REA.

Les diplômes de BPA vont être entièrement rénovés pour évoluer vers la préparation aux métiers de salariés, au moins en ce qui concerne l'agriculture. Nous souhaitons le mettre en place en 2008 pour 2 raisons :

1. il est important de maintenir une formation de salariés agricoles pour répondre aux besoins des exploitations qui s'agrandissent et maintenir globalement la valeur ajoutée de cette filière, en s'efforçant que ce dispositif soit plus attractif que l'actuel ;
2. la nouvelle organisation de ces BPA permettra de proposer une plate forme commune et des enseignements spécifiques suivant les options ; il sera alors possible de proposer les options « production animale », « travaux forestiers » et, en projet, « travaux paysagers ».

Le dispositif « salarié agricole »

Le dispositif découverte - sensibilisation est maintenu en raison du besoin de recrutement dans le secteur agricole.

Les dispositifs « professionnalisation » et « salariés agricoles » rencontrent de grosses difficultés de recrutement et d'adéquation aux besoins des exploitants agricoles, bien que le long travail de communication et de pédagogie commence parfois dans certains cas à porter ses fruits.

La formation « salariés agricoles » est possible uniquement en contrat de professionnalisation et même, si le nombre de contrats est relativement restreint, ce sont les seuls contrats de ce type signés en Limousin. L'objectif est le remplacement par les BPA renouvelés.

En **conclusion**, notre objectif est le maintien, voire le développement, d'une offre de qualité répondant aux besoins du territoire. Cette offre diversifiée s'inscrit dans les champs de compétences reconnus de l'établissement d'Ahun : eau, services, patrimoine et agriculture.

Notre action est guidée par l'écoute des besoins de chaque acteur du monde rural. Notre mission de service public est de répondre à chacun dans un objectif du meilleur service rendu.

Ces engagements font l'objet d'une amélioration constante et sont attestés depuis 2004 par la certification « AFAQ Service Confiance », le CFPPA de la Creuse étant le seul centre certifié du Limousin, et par le « label qualité complet » attribué le 20 janvier 2005 par la Région Limousin et l'Etat, labels confirmés par les différents audits réalisés en 2005 et 2006.

C'est là le fruit de la volonté d'une équipe de 50 personnes, au sein de l'EPLEFPA d'Ahun, avec ses centres constitutifs, d'adapter cet outil, avec le soutien du ministère de l'agriculture et de la Région Limousin, aux évolutions globales du contexte de la formation continue, aux exigences des financeurs, aux besoins du territoire et, surtout, au service de ses acteurs.

Christian VIRLOJEUX

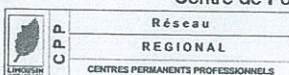
Bénéficiez d'un accompagnement adapté pour réaliser votre projet professionnel

DES FORMATIONS SELON VOS BESOINS

Dans les domaines de l'agriculture, l'eau, les services et le patrimoine

- Découverte des métiers de l'agriculture
- Formation des salariés et exploitants agricoles
- BPA sylviculture
- BPA polyculture élevage
- BPA aquaculture
- BP REA agriculture
- BP REA aquaculture
- Module d'Orientation et de Professionnalisation (prépa concours, BTSA)
- BTSA en 1 an : (6 Options)
ACSE, Production animale, Technologie végétale, Gestion protection nature, Gestion forestière Technico-commercial
- BP JEPS moniteur guide de pêche
- Spécialisation « pêche mouche et lancer »
- Spécialisation « animateur pêche au coup »
- IUP valorisation du patrimoine rural
- Mention Complémentaire Aide à Domicile
- Accueil, tourisme, territoire
- VAE, Bilans de compétences

19



Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles 23150 AHUN

☎ 05.55.81.48.90 - 📠 05.55.62.49.22

Email : cfppa.ahun@educagri.fr

Site Internet : www.cfppa-ahun.com



Toujours parmi les meilleurs

Pour apprécier l'importance et la qualité des établissements d'enseignement agricole, la D.G.E.R. utilise une batterie d'indicateurs qui permet de préciser le positionnement de chacun d'entre eux.

Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'un classement, la synthèse des appréciations nous permet de dire que l'EPLAEP d'AHUN (regroupe en son sein le Lycée, le CFPPA et le CFA) est depuis plusieurs années, et reste encore aujourd'hui encore, **dans le TOP 10 des établissements français.**

Pour un département de 130.000 habitants dont l'agriculture figure malheureusement dans la catégorie dite défavorisée, reconnaissons qu'il s'agit d'une très belle performance que je crois utile de souligner.

Cela n'est évidemment pas le simple fait du hasard, mais plutôt celui d'avoir su :

- Diversifier les formations en élargissant à la fois le niveau et les thèmes, ce qui permet un recrutement important hors de Creuse et même sur une grande partie de la France.
- Percevoir assez tôt l'évolution des besoins de la société pour choisir des axes de développement complémentaires à l'agriculture qui soient susceptibles de s'avérer porteurs. C'est ainsi qu'on été retenus successivement les thèmes de l'eau (aquaculture et gestion de l'eau), du patrimoine et des services.
- Innover et multiplier les projets originaux en recherchant notamment des partenariats nouveaux tels que ceux qui nous lient à l'Université de LIMOGES.
- Convaincre les financeurs (Ministère de l'Agriculture, Conseil Régional, Conseil Général, etc...) de la nécessité de mettre en œuvre des moyens correspondants.

Au cours des dernières années, les efforts déployés ont permis la création de filières nouvelles, notamment :

- La création de l'IUP (Institut Universitaire Professionnalisé) « valorisation du patrimoine rural » en septembre 2000 sous l'égide de la Faculté de Lettres de LIMOGES.
- L'ouverture à la même date d'une filière de Licence Professionnelle « gestion des ressources et production d'eau » en liaison avec la Faculté de Sciences de LIMOGES.

Ainsi, discrètement, le Lycée d'AHUN est-il devenu un site de formation universitaire et la première antenne creusoise de l'Université de LIMOGES, et ceci sans perdre son âme, c'est-à-dire sans oublier sa mission première au service de l'agriculture.

A noter également :

- L'ouverture en 2006 d'un Bac Pro « services en milieu rural », orientation structure vétérinaire et d'élevage, qui prend le relais du BTA secrétariat vétérinaire. Dans ce domaine, et en collaboration avec la profession vétérinaire, sera créée au niveau du CFA, à l'entrée 2008, une formation d'auxiliaires vétérinaires.
- L'ouverture, au niveau du CFPPA, d'un BEP « guide accompagnateur de pêche », et d'une mention complémentaire aide à domicile.
- L'ouverture au CFA d'un BEP « services aux personnes », d'un BTSA ACSE et d'un BTS « gestion et maîtrise de l'eau ».

Les efforts en matière d'équipements ont été également très significatifs :

- Rénovation du bâtiment DEFUMADE.
- Rénovation du restaurant.
- Dotation en nouveaux outils pédagogiques : plate-forme hydraulique, atelier d'aquaculture, laboratoire d'analyses.
- Renforcement important des équipements informatiques à la disposition des élèves.
- Modernisation de l'exploitation agricole au niveau de l'atelier porcin (rénovation des bâtiments maternité et truies gestantes, et très récemment du bâtiment d'engraissement) et de l'atelier bovin (le bâtiment vaches laitières est enfin devenu réalité).

Pardon pour cette longue énumération qui permet, je l'espère, de mieux visualiser l'étendue du travail réalisé.

Pour résumer, l'EPL d'AHUN est un établissement très côté au niveau national.

Il bénéficie d'une excellente image.

Il réussit le tour de force d'avoir des effectifs en légère progression (+ de 600 élèves en formation initiale).

La qualité de son enseignement est reconnue (85 % de réussite aux examens).

L'insertion professionnelle des anciens élèves est bonne.

Merci à tous les acteurs de cette réussite au premier rang desquels les Directeurs successifs. J'ai eu le plaisir, au nom du Conseil d'Administration, de rendre hommage à M. DANDALEIX lors de son départ en septembre dernier pour l'œuvre considérable qu'il a accomplie. Je souhaite le même succès à Mme ODDOU.

Je voudrais également souligner que de nombreuses réalisations n'auraient pu aboutir sans l'appui actif et unanime des Elus du département. Le Lycée d'AHUN est un thème de consensus et nous nous en réjouissons.

Pour conclure, je voudrais dire que l'évolution de l'ex « Ecole DEFUMADE » est la preuve que la réussite de grands projets au niveau départemental est possible, même quand des handicaps importants existent. Il suffit de mobiliser suffisamment de volonté et de talent.

Mais l'œuvre n'est jamais terminée.

Marcel MATHURIN

Promo 57 – 60

Président du Conseil d'Administration de l'EPL.

Quarante ans après...

Lorsque l'on m'a demandé d'écrire un article pour le bulletin des anciens, il m'est venu à l'esprit que l'année scolaire 2006-2007 représentait le 40ème anniversaire de ma première année dans l'enseignement agricole.

Oui, fin septembre 1966, je faisais mon entrée dans ce qu'il est convenu d'appeler le « Lycée Agricole Defumade ». Une appellation qui a bien vieilli, puisqu'au delà de l'ensemble des évolutions juridiques et législatives, elle est toujours usuelle.

J'étais admis en seconde « Lycée » dans une classe qui, pour la première fois était mixte avec trois filles : Liliane, Nicole et Marie-Claude. Une admission qu'il avait fallu mériter et gagner lors de tests d'entrée au mois de juin précédent. Une journée qui a marqué, comme pour beaucoup, ma vie personnelle et professionnelle. Au petit matin après un appel nous nous trouvions une soixantaine dans la salle de fêtes pour les épreuves. La tension était présente. Pour chacun d'entre nous ce qui comptait, c'était d'être admis, de s'engager dans un enseignement que nous pensions en phase avec nos souhaits, nos projets et surtout les origines professionnelles de nos familles car nombreux étaient ceux dont les parents étaient agriculteurs ou tiraient un revenu de la production agricole.

Un enseignement agricole qui nous apporterait à coup sûr une situation professionnelle en phase avec une agriculture qui devait nourrir les hommes, une agriculture pilotée par la loi d'orientation PISANI,

En ce 30 septembre 1966, nous étions trente originaires de la Creuse et des départements limitrophes qui déposions nos valises pour une semaine ou un trimestre, pour découvrir des enseignements qui allaient devenir notre quotidien : biologie animale, biologie végétale, zootechnie, phytotechnie....et ceci, du lundi matin au samedi midi.

Je revois cette première semaine où, outre les cours, nous avions l'avidité de découvrir les territoires et les pratiques de nos origines, les « Champenois de l'Indre » évoquaient déjà les grandes cultures céréalières et le machinisme agricole. Les « Bourbonnais » ne pensaient qu'aux grands boeufs blancs. Les « Creusois » avaient plaisir à parcourir les productions, les bâtiments et les terrains de l'exploitation qui illustraient la polyculture où les principales espèces se côtoyaient.

Nous abordions, avec l'équipe enseignante, de nouvelles techniques pédagogiques qui s'appuyaient notamment sur la pratique et l'observation. Chacun doit avoir encore à l'esprit le premier samedi matin où l'ensemble de la promotion a participé au ramassage des pommes de terre. L'alimentation des bovins par le désilage du silo tour a laissé également un souvenir. D'autres se souviendront de l'alimentation des porcs aux eaux grasses et du nettoyage au jet d'eau des cases de la porcherie.

Autant de pratiques qui étaient valorisées collectivement au cours de séances de rapports où nous étions entassés sur des bancs dans le bureau du Chef d'exploitation.

Chacun sur sa tablette prenait des notes et utilisait tous les moyens possibles pour suppléer le photocopieur qui restait encore à inventer. Dans ce domaine, nous faisons preuve d'imagination lorsque en s'appuyant sur les fenêtres des salles de cours nous procédions à d'interminables séances de décalcomanie.

Ces quelques lignes, qui mériteraient tout un développement et que j'emprunte au souvenir de chacun, trouveront une suite dans les prochains bulletins afin que le vécu de ces années reste dans nos mémoires et nos nostalgies.

Camille CARCAT
Promotion 1966/1969



micard

motoculture

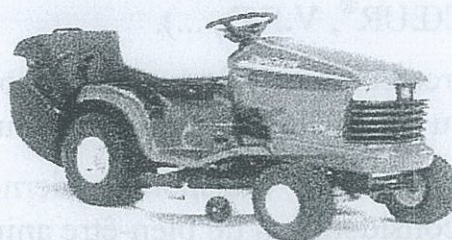


JOHN DEERE

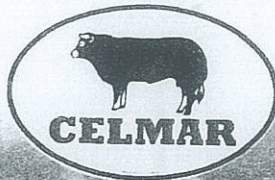
**LE SPECIALISTE DE L'ESPACE VERT
PRES DE CHEZ VOUS**

**7, rue Franklin Roosevelt
(anciens Ets Philippon)
23000 GUERET**

Tel 05 55 81 35 55



Ouvert du lundi au samedi 9h00 - 12h00, 14h00 - 18h00, fermeture 17h00 le samedi



Depuis plus de 30 ans, au coeur d'une grande région d'herbage, le LIMOUSIN, 1200 éleveurs développent et organisent une production de viandes bovines de haute qualité.

En collaboration avec : SOMAFER à Bessines (87), SOPACEL à Lyon-Corbas (69), Union France Limousin à la Souterraine (23), France Limousin Nederland à Rotterdam (Pays-Bas), CALEXPORT (Italie).

Malonze 23300 La Souterraine - Tél. 05 55 63 04 53



BELIPORC

GROUPEMENT DES PRODUCTEURS DE PORCS DU BERRY ET DU LIMOUSIN

Bordas, BP 14, 23220 CHAMPSANGLARD

Tel : 05 / 55 / 51 / 21 / 25 - Fax : 05 / 55 / 51 / 24 / 98 - E-Mail : beliporc@orange.fr

Une coopérative de proximité qui vous propose :

- Des mesures spécifiques "Jeunes Eleveurs":
- Une segmentation des débouchés : BIO, LABEL ROUGE, PORC FERMIER DU LIMOUSIN, BAYONNE, MARQUE CERTIFIEE, BLEU-BLANC-CŒUR[®], V.P.F., ...).
- Une force commerciale (union de coopératives) de 425 000 animaux pour défendre au mieux les intérêts des producteurs.
- Des moyens de transport modernes et performants conçus pour une meilleure considération du bien-être animal.

Bordas - B.P. 14 - 23220 CHAMPSANGLARD - Tél. : 05 55 51 21 25 - Fax : 05 55 51 24 98

SCA N° d'agrément 2171 - SIRET 326 214 624 00024

E-mail : beliporc@worldonline.fr

Au lycée d'Ahun : les enfants du Monde à l'honneur

Un groupe d'élèves du lycée agricole, des futurs jeunes agriculteurs creusois, ont organisé un concours de belote afin d'aider des collégiens du Sud Tchad.

En effet, dans le cadre d'un PUS : projet d'utilité sociale, des jeunes de la classe de BEPA CPA, ont choisi d'organiser un concours de belote dont le bénéfice serait reversé à l'Appel : l'Appel au développement pour les enfants du Monde. L'Appel soutient plusieurs projets dans différents continents et notamment à Koumogo dans le sud du Tchad. Le lycée agricole et d'autres collèges de Creuse ont déjà soutenu, modestement, la création d'un Centre Culturel à Koumogo : édification des bâtiments, électrification, construction des rayonnages, envois de livres et matériels scolaires. Bien d'autres projets sont en cours, mais le plus urgent reste dans l'équipement de biblio - malles afin que toutes les écoles du canton puissent profiter des ressources du Centre Culturel. Chaque biblio - malle contenant environ 70 livres revient à 100 euros. A leur grande satisfaction, les élèves ont recueilli la somme nécessaire pour une biblio - malle.

Cette belle initiative a été accompagnée d'une exposition « Regards Croisés, Sud France, Sud Tchad » réalisée par Hervé Vincent et prêtée gracieusement par l'APPEL. Cette exposition a été visible lors des Journées Portes ouvertes, le 17 mars, au Centre de Documentation du Lycée agricole d'Ahun.

*Article de Presse La montagne, Le Populaire, L'Echo de la Creuse.
Geneviève SAUX*



Julien, Sébastien, Matthieu, Mickaël, élèves de BEPA CPA

LE LYCEE AGRICOLE D'AHUN AU SALON DE L'AGRICULTURE

Des lycéens récompensés par le Ministère de l'Agriculture

L'Institut Notarial de l'Espace Rural et de l'Environnement (I.N.E.R.E..) du Conseil Supérieur du Notariat organise, depuis 15 ans, un concours destiné aux classes terminales et BTS de l'enseignement agricole. Le thème du concours 2007 était "sources d'énergies et matières premières nouvelles : une autre agriculture" thème d'actualité qui a particulièrement inspiré la classe de terminale CGEA (Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole) du Lycée Agricole d'Ahun. Pour sa première participation, cette classe a décroché le premier prix, pour son dossier sur les bio-énergies en Creuse. Les organisateurs du concours ont récompensé la classe lauréate, en lui offrant un séjour de deux jours à Paris, avec au programme : visite du salon international de l'agriculture, visite du salon international de la machine agricole, une soirée au théâtre des variétés pour assister à une représentation de "Pierre et Fils" avec Pierre Richard et Pierre Palmade. Un des temps forts de ce séjour a été la rencontre et l'entretien avec Dominique Bussereau, Ministre de l'Agriculture, qui a personnellement remis le premier prix aux élèves de la classe de terminale CGEA du Lycée Agricole d'Ahun, au cours d'une petite cérémonie au salon de l'agriculture. Ravis et enchantés, les élèves ont profité des derniers jours de vacances pour ranger leurs souvenirs et se préparer à la prochaine rentrée.

Personnalités présentes pour la remise des prix (photo page suivante) :

Dominique Bussereau (Ministre de l'Agriculture)

Jean Auclair (Député de la Creuse)

Olivier Tourand (Président du CDJA Creuse)

Bernard Reynis (Président du Conseil Supérieur du Notariat)

René Lefur (Président de l'I.N.E.R.E.)

Trois lycéens au Concours Général Agricole

Le lycée agricole d'Ahun organise tous les ans le traditionnel concours départemental du jugement de bétail, en partenariat avec les Jeunes Agricultures et la Chambre d'Agriculture de la Creuse. Cette année, près de 250 élèves et apprentis ont participé à cette manifestation dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes de l'enseignement agricole à l'importance de la description et de l'appréciation morphologique des animaux dans le travail de sélection, essentiel pour l'amélioration génétique d'un élevage, et plus largement d'une race.

La récompense de ce concours s'est faite en deux temps :

- remise des prix début février aux cinq meilleurs apprenants des concours charolais et limousin : Chris Gaumet – Julien Savy – Sébastien Génichon – Christophe Debrosse - Cèdre Carrat pour le concours limousin et Jérémy Papillon – Kévin Bélaïr – Chris Gaumet – Sébastien Veysset – Maxime Durudaud pour le concours charolais.
- sélection pour le meilleur de chaque épreuve au concours général agricole lors du salon de l'agriculture du 3 au 11 mars 2007, dès lors qu'ils ont plus de 16 ans. Les trois lauréats, Chris Gaumet, Maxime Durudaud et Julien Vaisset ont fièrement représenté le département de la Creuse.



**Vous allez vous installer...
Vous êtes installés...**

**Vous cherchez une organisation
de producteurs performante pour la
commercialisation de vos animaux**

**Vous souhaitez profiter de tarifs
compétitifs en aliments, produits
vétérinaires, matériel d'élevage**

**Rejoignez une
coopérative dynamique**

CCBE
Creuse
Corrèze
Berry
Elevage

Siège Social
Courtille 23000 GUERET
Tél: 05 55 41 15 00
Fax: 05 55 51 05 25
ccbe@wanadoo.fr

ETS DUBRANLE

Les Genêts
23160 AZERABLES
☎ 05 55 63 51 72

route d'Aubusson
23250 PONTARION
☎ 05 55 64 79 62

VALTRA



**VENTE ET RÉPARATION
MATÉRIEL AGRICOLE
MOTOCULTURE**

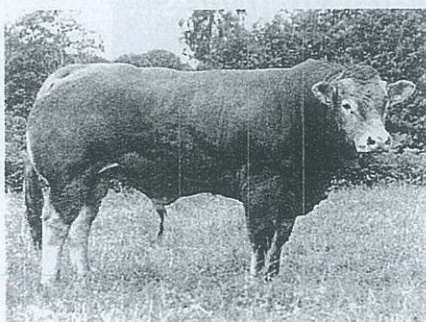


Un instant de la vie des fleurs
Naissance, Baptême, Communion, Mariage
Funéraire

Votre Fleuriste

Michel TOURATIER

12, avenue Fayolle
23000 GUERET - ☎ 05 55 52 54 90



EARL COUDERT

ÉLEVAGE INSCRIT
DEPUIS 1958

VENTE PERMANENTE DE
REPRODUCTEURS TOUTE L'ANNÉE

Tél. 05 55 66 02 15 - 05 55 83 01 51
Port. 06 09 91 65 40

Site internet : www.vache.limousine.com
Email : coudert@vache.limousine.com

Exposition

« Regards de Femmes en milieu rural »

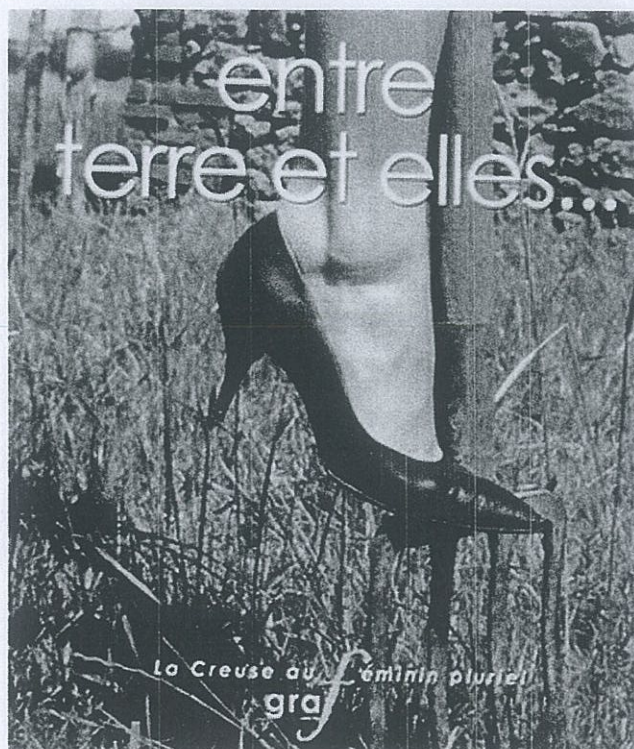
Du 7 au 24 novembre, le Centre de Documentation du Lycée a accueilli l'exposition « **Regards de Femmes en milieu rural** ». Celle-ci a été réalisée par le GRAF : groupement rural et agricole féminin de Chambon sur Voueize en Creuse.

« Notre but était de mettre en valeur notre pays, nos métiers et d'expliquer que l'épanouissement personnel est possible sur notre territoire rural » ont commenté Claire, Anne-Marie, Elisabeth et quelques autres femmes agricultrices ou non. Cette exposition a été ponctuée par des rencontres entre artistes et jeunes apprenants (BEPA SP, 1ère SMR, BTS ACSE 1).

A noter que depuis, un recueil rassemblant photos et textes personnels a été réalisé et présenté au sénat le 1er Mars 2007.

Pour tout renseignement : info@val-de-tardes.com

**Groupement Rural
Agricole Féminin**



Mon jardin

*Mon jardin abrite l'ortie et le souci
La verveine à côté du chou brocoli
Les haricots entremêlés de petite camomille
La marjolaine, la chicorée, le persil
En rang face aux carottes, au céleri.*

*Les fraisiers s'évadent, le thym se plaît
Les herbes gaies et les herbes folles
Les légumes désirés parmi les invités
J'essaye, j'observe, enfin je cueille.*

*Je vais pointer petite plantule
Je sais qui arrive.*

*Mille papillons, bourdons butinent
Les fleurs s'offrent.*

*Les ennuis s'enfuient loin
La douceur m'enveloppe
Le stress ne pique plus
Je suis guérie.*

*Me dépenser,
Me réaliser,
Enfin m'oublier,
Ma paix...mon jardin.*

Les cultures diversifiées et complémentaires

Cela concerne quelques productions qui restent dans la majorité des cas complémentaires au revenu principal. En résumé, il s'agit d'améliorer de façon non négligeable la situation financière de l'exploitation et d'assurer en même temps une sécurité de cette dernière du fait de la diversité.

Je ne citerai dans ces quelques lignes que les productions pouvant s'adapter à certaines régions du fait du sol, du climat et de l'altitude. Quelles sont ces cultures possibles ? : Framboises Myrtilles Fraises. Nous resterons dans les généralités pour chaque culture ; il ne sera traité pour cette année que de la Framboise (rosacés).

A) Les exigences pédo-climatiques

La culture n'est pas sensible aux températures basses ; les fortes températures estivales ne provoquent pas de dégâts sur la fructification.

A) Hygrométrie ambiante

Faire très attention à l'emplacement de la parcelle (présence répétée de brouillard) qui favorise le développement de maladies (botrytis).

A) Les besoins en eau

Les besoins sont élevés, une irrigation s'impose (poids de chaque fruit) pour obtenir de très bons rendements (entre juin et septembre, 60 mm par mois en moyenne). Cependant le framboisier est très sensible à l'excès d'eau stagnante (au niveau racinaire), en conséquence un sol drainant s'impose.

A) Techniques d'entretien

Plusieurs méthodes peuvent s'envisager : soit en sol nu travaillé, soit en sol nu non travaillé, soit en interlignes engazonnés

Le travail du sol doit toujours être superficiel (protection du système racinaire traçant). Avant l'implantation une façon culturale profonde est recommandée (chisel, labour). Eviter les sols à structure trop compacte.

E) L'éclairement

L'exposition de la parcelle sud-est est souhaitable. La disposition des rangs de plantation nord-sud favorise l'éclairement maximum.

F) Type de sol

Granulométrie assez grossière, très drainant, pH de 5,5 à 7. Le framboisier supporte assez mal les excès de calcaire (chlorose).

G) La mise en place des plants :

Acheter des plants dont l'origine phytosanitaire et variétale est garantie.

Les distances de plantation dépendent : de la richesse de la nature du sol, de la vigueur des variétés, du mode de conduite envisagée de la culture.

Distance interligne de 2,5 m à 3 m facilite le passage des engins mécanisés.

Distance sur la ligne de 50 cm.

Ce qui donne un peuplement de 7 à 8 milles plants par hectare.

F) Les différentes variétés

Très nombreuses à l'heure actuelle. On distingue deux grands types :

- Les variétés remontantes : sont très intéressantes, la saison de production étant d'août à fin octobre. La demande étant supérieur à l'offre les prix sont toujours soutenus. Cependant le rendement est un peu plus faible.

Exemples : Zeva ; Heritage ; September ; Bois Blanc ; Baron de Wawre

- Les variétés non remontantes : le rendement est supérieur mais la commercialisation plus délicate l'offre est supérieure à la demande. Cependant le choix des variétés par leur nombre est plus important.

Exemple : Mailing promise ; Glen closa ; Mailing exploit ; lloyd george ; Gradina ; Radbound ; Meeker ; Puyallup ; Eva 2 ; Mailing orion ; Schoenmann ; Willamette ; Mailing admiral ; Leo ; Delmes ; Canby ; Wawi ; Mecco.

F) Le choix de la variété

Il s'effectue suivant :

1) les aptitudes culturales : productivité, période de fructification souhaitée, facilité de cueillette, force de drageonnage, résistance à l'asphyxie racinaire, résistance aux parasites (virose, phytophthora)

2) les aptitudes technologiques : qualité organoleptique (goût, arôme), couleur, forme, taille des fruits, poids, teneur en l'état pour la vente.

Tous ces critères doivent être pris en compte suivant les utilisations possibles : vente en frais, congélation, confiserie, sirop, distillerie.

3) les problèmes de pollinisation

le framboisier est auto-fertile, l'association de variété améliore le rendement.

4) l'échelle de maturité de quelques variétés de framboises.

Cette échelle de maturité est à prendre en compte suivant l'utilisation et le circuit commercial choisi.

F) La taille

1) le nombre de cannes par mètre linéaire dépend : de la fertilité du sol, de l'aptitude de la variété au drageonnage, de la possibilité d'amélioration en eau. On considère en moyenne de 10 à 13 cannes au mètre linéaire. La hauteur moyenne des cannes se situe entre 1m20 et 1m60 pour des raisons de facilité de cueillette et de tuteurage.

2) la saison de taille

Plusieurs facteurs interviennent : le climat, les variétés, l'altitude. En principe de novembre à mars.

a) technique de taille des variétés non remontantes :

La production s'effectuent sur les cannes de l'année précédente, il faut

donc :

- Supprimer les bois de deux ans
- Conserver de 10 à 14 cannes par mètre linéaire
- Eliminer les cannes excédentaires
- Rabattre les cannes conservées de 1m20 à 1m60
- Procéder à l'attache sur le fil de tuteurage.

b) technique de taille de variétés remontantes :

La fructification s'effectue à deux époques différentes suivant la méthode employée :

- Si la taille est faite par la suppression totale des cannes au pied, la fructification se fera d'août à septembre (grosse économie de main d'œuvre).
- Si la taille s'effectue comme pour tous les non remontantes, les cannes conservées fructifieront en été et les cannes de l'année à l'arrière saison. Le choix des deux procédés est libre suivant les critères de commercialisation et de disponibilité en main d'œuvre.

c) la maîtrise des drageons :

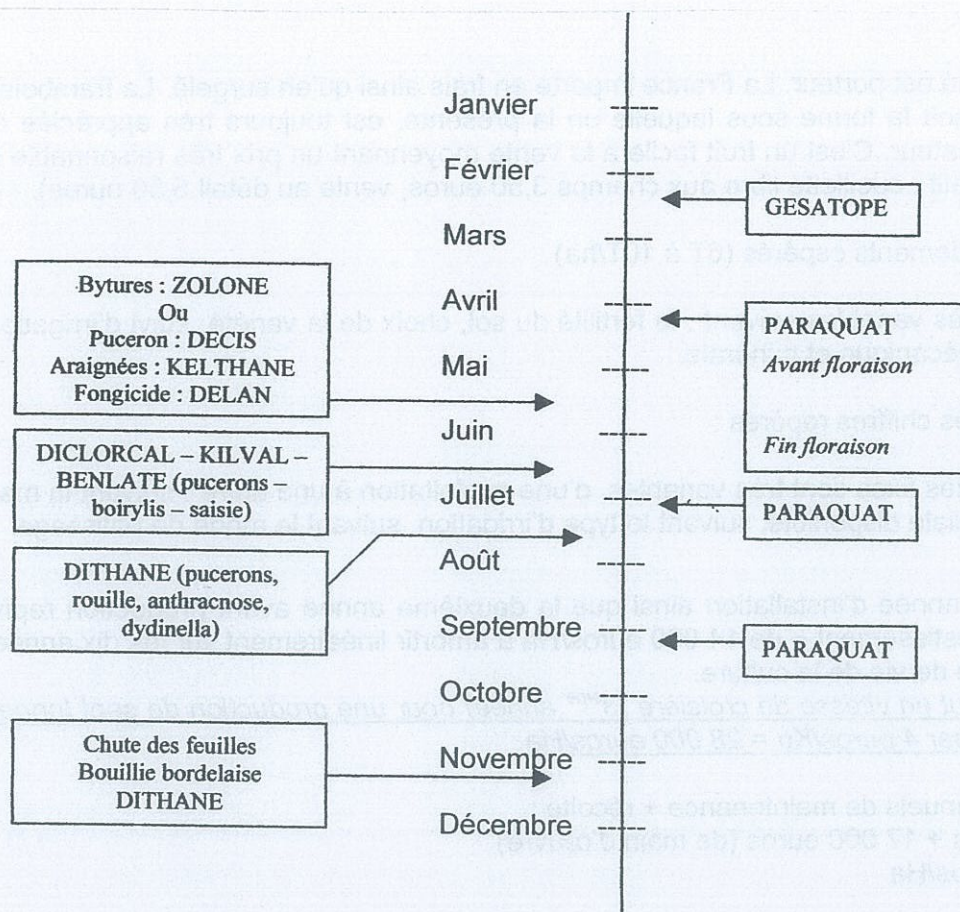
La repousse intensive des drageons doit être maîtrisée en limitant le plus près possible de l'axe de plantation. L'excès peut être coupé à la houe ou par action chimique (pulvérisation de diquat ou paraquat au jet dirigé).

F) Préparation du sol en vue d'une plantation

- 1) Désherbage au glyphosate (51/ha).
- 2) Labour profond en automne.
- 3) Façon superficielle à la houe rotative au printemps afin d'obtenir une culture de surface suffisamment fine.
- 4) La fertilisation :
 - Fumure de fond (fumier très décomposé 40t/ha)
 - Faible apport d'azote (N), en première année 20 à 30 unités
 - 60-80 unités P205 (anhydride phosphorique) agissant sur la rigidité des cannes.
 - 100 à 120 unités K2O (oxyde de potassium) conseillé sous forme de sulfate de potassium ou de patenkali.
- 5) l'irrigation :

Il est préférable d'apporter les besoins en eau par une installation en goutte à goutte de façon à ne pas mouiller le feuillage et le fruit (vecteur de maladies). Suivant la saison et le climat les apports seront de 5 à 3 ml/jour. Ne pas tenir compte des pluies naturelles en dessous de 5 ml/jour.
- 6) Le désherbage :

Il peut être effectué mécaniquement, manuellement ou par des produits chimiques tels que paraquat ou des anti-germinatifs.
- 7) Traitement annuel



D'après un document de l'ENITA de Clermont Ferrand – Lycée Agricole de Marmilhat

8) Récolte et conservation

La framboise est un fruit très périssable et fragile, récolter si possible aux heures les plus fraîches de la journée et sans humidité excessive.

Nécessité d'envisager une récolte tous les deux jours en période de pleine production.

La vitesse de récolte peut varier de 2 à 4 kilos par heure suivant : la dextérité du cueilleur, la variété, la méthode demandée (mise en barquette directe / cueillette en vrac), un cueilleur ne peut récolter en moyenne que 25 à 30 kilos par jour. Ce qui nous amène globalement de 5 à 7 ares par cueilleur et par an pour une variété déterminée.

9) Conditionnement

La mise en chambre froide doit être immédiate (température de 1 à 3 degrés), humidité de 85 à 90 %, durée quatre jours maximum. Si le circuit commercial le permet la congélation en billes est tout à fait possible.

10) Différentes utilisations de la framboise

- Les restaurants de proximité, la pâtisserie, les marchés locaux, les produits transformés, les circuits surgelés, les grossistes de frais,.

11) Le marché national

Ce marché est porteur. La France importe en frais ainsi qu'en surgelé. La framboise, quelque soit la forme sous laquelle on la présente, est toujours très appréciée du consommateur. C'est un fruit facile à la vente moyennant un prix très raisonnable (à titre indicatif : cueillette libre aux champs 3,50 euros, vente au détail 5,50 euros).

12) Les rendements espérés (6T à 10T/ha)

Ils sont très variables suivant : la fertilité du sol, choix de la variété, suivi d'irrigation, fertilisation mécanique et minérale.

13) Quelques chiffres repères :

Les charges fixes sont très variables, d'une exploitation à une autre : suivant la main d'œuvre familiale disponible, suivant le type d'irrigation, suivant le mode de palissage.

La première année d'installation ainsi que la deuxième année avant production représente un investissement ~ de 14 000 euros/Ha à amortir linéairement sur les dix années de probabilité de vie de la culture.

Le revenu brut en vitesse de croisière (3^{ème} année) pour une production de sept tonnes/Ha multiplié par 4 euros/Kg = 28 000 euros/Ha.

à Les frais annuels de maintenance + récolte :
~ 4 000 euros + 17 000 euros (de main d'œuvre)
~ 21 800 euros/Ha

On note que les frais de récolte en main d'œuvre reste le poste le plus important. La solution de la **cueillette libre** au champs est préconisée (pas de salaire, pas de charges sociales) mais demande une présence permanente du chef d'exploitation.

En résumé quelles sont les réflexions à tenir pour la future implantation d'une culture de framboise ?

- a) Quel type de marché à envisager (suivant les opportunités locales),
- b) Les groupements de producteurs existants,
- c) Quel niveau de revenu veut-on obtenir sur l'exploitation ?
- d) Quel est la main d'œuvre permanente familiale disponible ?
- e) Niveau de compétence acquis ou à acquérir de la part du chef d'exploitation,
- f) Niveau d'investissement que peut supporter l'exploitation,
- g) Dans quel environnement pédo-climatique se trouve l'exploitation ?
- h) Etudier la possibilité concurrence de la nouvelle culture sur les productions déjà existantes (main d'œuvre, investissement,...),
- i) Faut-il substituer les cultures existantes par cette nouvelle culture ou l'envisager d'une façon complémentaire ?

Un dernier conseil : Ne jamais partir « sur un coup de tête ». Sachez vous entourer des services compétents : Chambre d'agriculture, Groupement de producteurs, Producteur déjà expérimenté.

Georges COULAUD
Promotion 1954 / 1956

Les promotions sortantes du LYCEE

BEPA 2 CPA

- AGEORGES Rémy : 1, Les Vallades 23000 STE FEYRE
- ALHERITIERE Sébastien : Haute Faye 23130 ISSOUDUN LETRIEIX
- AMELIN VALLENET Gaël : Route du Moutier 23150 AHUN
- BERGER Clément : Le Bois du Lac 23130 ISSOUDUN LETRIEIX
- CARRAT Cédric : Le Poteau 23600 MALLERET BOUSSAC
- DURUDAUD Maxime : 39 rue des Grangeaux 23210 AULON
- GAUMET Chris : Couret 23130 ISSOUDUN LETRIEIX
- LEMARCHAND Eric : Haute Faye 23130 ISSOUDUN LETRIEIX
- LIONDOR Stéphane : 13 rue Georges Clémenceau 23000 GUERET
- MAGNIER Michaël : Villefavent 23700 DONTREIX
- MOREAU Jean Baptiste : MONTIGNAT 23200 ST ALPINIEN
- MOURLON Julien : Malleret 23600 BOUSSAC BOURG
- PEYROT Nicolas : 33, rue Grande 23600 BOUSSAC BOURG
- REGAT Stéven : Le Barry 23460 LE MONTEIL AU VICOMTE
- RICHIN Mathieu : Planet 23200 ST ALPINIEN
- SAVY Julien : 30 La Brosse 23230 GOUZON
- VEYSSET Charlene : Chez Ruchan 23200 ST ALPINIEN
- VEYSSET Sébastien : 2 Chemin de Mandonnet 23190 BELLEGARDE EN MARCHE
- VILLETTELLE Morgan : Le Bourg 23260 ST AGNANT PRES CROCQ

BEPA 2 SERVICES SP

- BELLIDO Ophélie : Lascaux 23210 BANIZE
- BOURDET Adeline : 7 Trebuet 23160 ST SEBASTIEN
- BRETON Emilie : 4 rue de la Poste 23110 SANNAT
- BRUNET Aurélie : La Taupinière 23600 LAVAUFRANCHE
- BUSSET Marie Laure : Le Breuil 23110 ST JULIEN LA GENETE
- CHAMBERAUD Emilie : 5 Ter, rue Victor Hugo 23000 GUERET
- CHOUVELLON Elise : 57 Le Dognon 23300 ST MAURICE LA SOUTERRAINE
- CHRISTOPHE Maya : 19 bis, rue de la Fontaine St Marc 23140 PARSAC
- COUTURAUD Sonia : 4, Lot. De Ste Catherine 23290 ST PIERRE DE FURSAC
- COUTURAUD Sandrine : 6, Le Puy Rollet 23300 ST MAURICE LA SOUTERRAINE
- DA COSTA GONCA Sabrina : 15, Le Peyroux 23320 ST VAURY
- DESBRUGERES Charlyne : 1, route de Gouzon 23130 CHENERAILLES
- DUBOURJAL Sabine : 9, Les Couperies Basses 23320 BUSSIERE DUNOISE
- FAURE Marina : 47, Villecusson 23000 STE FEYRE
- GIRAUDON Pauline : Montfumat 23700 ROUGNAT
- GIVERNAUD Emeline : 9, chemin de Combelerat 23000 LA BRIONNE
- GUIGNAT Aurore : Les Salesses 23800 MAISON FEYNE
- JEAN Annabelle : Pierrefitte 23150 AHUN
- LEFELLE Anaëlle : 2, Le Fressanaud 23220 BONNAT
- LHOMME Sandy : 24 rue Reignier 23600 BOUSSAC
- MAYENCE Kelly : Laboutant N°21 23320 MOUTIER MALCARD
- MOUTEAU Tatiana : 15, rue du Moulin du Champ 23000 ST Sulpice LE GUERETOIS
- MOUTY Marjolaine : 44, route d'Aubusson – Log 21 – 23500 FELLETIN
- PALUCH Adeline : Chantemille 23150 AHUN
- PARRAIN Florence : 9, Champroy 23400 ST DIZIER LEYRENNE
- PELLEAU Sonia : 2, Place de la Mairie 23000 STE FEYRE
- PIERRON Sandra : 8 rue de la Chirade 23700 MAINSAT
- RIO Laurie : 1, rue de la Fontaine 23250 ST GEORGES LA POUGE
- ROUDIER Isabelle : Les Loges 23150 SOUS PARSAT
- SAUTIVET Céline : Le Theil 23250 JANAILLAT
- SIMON Cathy : 41 rue Vincent 23600 BOUSSAC
- TISSE Isabelle : 9 rue Georges Sand 23200 AUBUSSON
- WAITE Alexandra : Ceury 23240 LE GRAND BOURG

BEPA 2 SERVICES SA

- AGAY Julie : Prechonnet 63760 BOURG LASTIC
- ANDRE Jennifer : 18 Lieu dit Tire Langue 23220 CHAMPSANGLARD
- ARMAND Stéphanie : 7 rue François Perrin 87110 SOLIGNAC
- BARON Marie : Chez Sauvanot 23190 ST SILVAIN BELLEGARDE
- BERTHELOT Coralie : 41, Boulevard Jean Lafaire 03300 CUSSET
- BIAUSSAC Christel : 6 rue des Prades 19360 MALEMORT SUR CORREZE
- BLONDEAU Marine : Rue des Noisetiers 36120 MARON
- BOUCHAREYCHAS Ophélie : 9 rue de la Table de Pierre 87570 RILHAC RANCON
- CHARLIER Mathilde : La Croix Goyard 42620 ST PIERRE LAVAL
- COUTY Elodie : 17 route de St Sulpice les Champs 23200 BLESSAC
- DECOMBREDET Aurore : Le Bourg 23230 LA CELLE SOUS GOUZON
- DEVAUX Amandine : Les Places – Peumouret 24420 COULAURES
- DONY Elise : Chamborand 23240 LE GRAND BOURG
- FAUCHER Elodie Marion : 63 Cité Pierre Pénicaud 87480 ST PRIEST TAURION
- FAURY Audrey : 59 route d'Aubusson 23250 PONTARION
- GOU MILLOUT Valérie : Villemonteix 87120 EYMOUTIERS
- LACHAUME Sara : 85 route de Montmorillon 86320 LUSSAC LES CHATEAUX
- LUREAU Aurélie : Bois Javel 23600 BOUSSAC BOURG
- PELLETIER Florence : Les Moreaux 03130 AVRILLY
- PINEAU Sandy : 28 rue du Patural Blanc – Appt 27 – 23150 LAVAVEIX LES MINES
- POUSSEL Laure : Le Bois Granjean 03140 VOUSSAC
- PRIETO Manon : 11 rue de Clairval 03430 COSNE D'ALLIER
- RAUCHAT Lise : Le Brolet 36160 SAZERAY
- ROUGERON Sophie : 4 Chignavieux 23000 ANZEME
- SABOUREAU Amandine : Chez M. Gargot Roger 18210 ST PIERRE LES ETIEUX
- SAINTRAPT Elodie : 44 route d'Aubusson 23500 FELLETIN
- TULPAIN Axelle : Jurigny 23600 ST MARIEN
- ZANZOTTO Lenaïs : 1 Petit Auriat 23400 ST JUNIEN LA BREGERE

TERM. BTA SERVICES SA

- ABDOU LIFATAHOU Zoubaida : 34, rue Sylvain Blanchet 23000 GUERET
- AUDIDIER Mélodie : 26 rue du Gue Foulon 36290 MEZIERES EN BRENNE
- AUSSOURD Sandrine : 1, Fournoue 23000 ANZEME
- BATTMAN Mélanie : 5, rue de la Platrière 95220 HERBLAY
- BERNARD Margo : 34 rue Pascal 87100 LIMOGES
- BERNET Audrey : 41 rue de la Marguillerie 18390 ST GERMAIN DU PUY
- BILLARD Nais : 8, impasse marivaux 34110 FRONTIGNAN
- COLASSEAU Solange : 37 route d'Aubusson 23150 LAVAVEIX LES MINES
- CONSTANTIN Coralie : La Couy 18170 MARCAIS
- CROUVEZIER Gaëlle : 1, rue Maurice Ravel 28240 LA LOUPE
- FOUGERON Anaïs : 2, rue Martin Nadaud 23250 PONTARION
- JOUBERT Anne : Lycée Français de Lôme 35440 LOME
- LACOUR Julie : Chadoulenas 23400 MANSAT LA COURRIERE
- LAGARDE Fanny : 1, Champredon 23000 ST FIEL
- LAMBERT Elise : 2 Ter, rue du Petit Bois 37550 ST AVERTIN
- LEREVEREND Emeline : Fleuraget 23130 ST LOUP
- MENEZ Mélina : 34, boulevard Tourret 03390 MONTMARSAULT
- RENAULT Elise : 110, boulevard Le Corbusier 36000 CHATEAUROUX
- SAISON Marina : Pothières 23140 PARSAC
- SULPICE Dorine : 5, avenue du Professeur Chapoux 23400 BOURGANEUF
- TIXIER Elodie : 9, Les Moreaux 23210 AULON
- VERLHAC Carine : Le Peyroux 19360 MALEMORT SUR CORREZE
- VIRLOUVET Marina : 2 Bosgenet 23140 PIONNAT

TERM. BAC PRO SMR SU

- ALADENISE Audrey : 5, rue Boileau 23000 GUERET
- BESSE Amélie : 11, rue du stade 15250 NAUCELLES
- BIGOULET Elodie : 9, avenue Mendès France 23000 GUERET
- BRIGOULET Angie : N° 114 Busseau sur Creuse 23150 AHUN

- BRUNEAU Sabine : 64, Le Moulin du Champ 23000 ST SULPICE LE GUERETOIS
- CYPRIENNE Christine : Beauvais 23800 SAGNAT
- DUMONT Nadège : 1, Soubrebost 23700 MAINSAT
- GUILLOT Cindy : 13, Chapelle de Villechereix 23700 AUZANCES
- LABETOULLE Aurélie : 17 Puy Jean 23320 BUSSIERE DUNOISE
- LAINE Adeline : La Coterie 23140 BLAUDEIX
- LE LUYER Alexandra : 12 rue du Docteur Bresard 23000 GUERET
- MARCELLAUD Elodie : 20, route d'Ars 23150 ST MARTIAL LE MONT
- MARTIN Sophie : 16, avenue Fayolle 23000 GUERET
- MARTIN Audrey : Luzignat 23140 DOMEYROT
- PARROT Oriana : Route de St Loup 23130 CHENERAILLES
- PATHOUOT Samantha : Lafat 36140 MONTCHEVRIER
- SALOMEZ Véronique : 9, rue des Genevriers 23220 BONNAT
- VILLETTELLE Charlotte : 8, rue La Chaud 23420 MERINCHAL

TERM. BAC TECHNO STAE

- ALANORE Julien : 4 rue de la Tuilerie 23150 LAVALEIX LES MINES
- AUCLAIR François : 62 rue de Pommeil 23000 GUERET
- BONNEL Aurélie : 8, avenue Charles de Gaulle – Appt 191 – 23000 GUERET
- BUGEAUD Florian : Condat 23240 LE GRAND BOURG
- CHARRIERE Anthony : Lot. Parc des Thermes 23110 EVAUX LES BAINS
- CHOQUIN Victoria : 17, rue Fiacre 23150 AHUN
- DESESSARD Maxime : 35, rue de Verdun 36160 STE SEVERE SUR INDRE
- DESVILLETES Anne Sophie : La Sciauve 23600 NOUZERINES
- DUCLOSSON Olivier : Peyroux Château 23130ST CHABRAIS
- FONTY Ludivine : Le Bouchet 23700 CHARRON
- GAUTHIER Matthieu : La Crois 23130 PEYRAT LA NONIERE
- GIRAUD Stéphane : Le bourg 23400 MANSAT LA COURRIERE
- GRYS Julien : 10, Clos de l'Epte 27140 BAAZINCOURT SUR EPTE
- HUGUET Yoann : Route du stade de Boussac 23600 BOUSSAC BOURG
- ILSON Alex : Le Monteil 23800 NAILLAT
- LANGLOIS Julien : 16, Le Querut 23220 BONNAT
- LARIGAUDERIE Romaric : Le Bourg 23600 BUSSIERE ST GEORGES
- LE BEHEREC Anne Laure : Le Bourg de St Christophe 79220 ST CHRISTOPHE SUR ROC
- LEBON Thomas ; Les Bordes 87160 ARNAC LA POSTE
- LO GIUDICE Noémie : 13, rue St Michel 69007 LYON 07
- MAURINET Nicolas : La Barre 23130 ST JULIEN LE CHATEL
- MOREAU Bastien : La Barbotinière 79310 LA BOISSIERE EN GATINE
- NADAUD Rémi : Chansard 23480 ST SULPICE LES CHAMPS
- NICOLAS Floriane : 29, Grande rue 23350 GENUILLAC
- PABIOT Fabrice : Le Bourg – Rue Alexandre Vittatel 63620 FERNOEL
- PITTET Jérémy : 38 rue du 8 Mai 23000 GUERET
- PLANCHAT Julien : N°3, Jalinoux 23400 ST DIZIER LEYRENNE
- PLAZANET Amaury : Joux 23340 GENTIOUX PIGEROLLES
- TETE Matthieu : La Semnadisse 23140 RIMONDEIX
- VAN BRUCHEM Miranda : La Gorge du Haut 87160 ARNAC LA POSTE

TERM. BAC PRO CGEA

- AUBRUN Amélie : La Lubièrre 23700 DONTREIX
- BAYLE Benoît : 2, Place de Nalèche 23460 LE MONTEIL AU VICOMTE
- BONDIEU Mathieu : 26, Clos des Chaussades 23230 GOUZON
- BRUNET Jonathan : Farges 23200 ST MARC A FRONGIER
- COURET Julien : La Piegerie 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT
- COURTITARAT Guillaume : Les Chaizes 23130 ST DIZIER LA TOUR
- DUPUY Alban : Pintaparis 23260 ST AGNANT PRES CROCQ
- GERVAIS Nicolas : Le Montely 23260 ST ORADOUX PRES CROCQ
- GOUDARD Yoran : La Rue 23300 ST LEGER BRIDEREIX
- GROSSHENNY Philippe : Le Bois du Cher 23000 SAVENNES
- LEMASSON Loïc : Marsaneix 23130 ISSOUDUN LETRIEIX
- MOINGT Christophe : 18, Le Breuil 23000 STE FEYRE
- PEIGNIN Alexis : 27 Reix 23210 ARRENES

- PETIT Nicolas : Les Montceaux 23140 PARSAC
- ROBIN Rémy : 16, rue Henri Brunet 23000 GUERET
- SIVADE Julien : Châteauevert 23100 ST MARTIAL LE VIEUX

BTS ACSE 2

- AGEORGES Romain : 1, Les Vallades 23000 STE FEYRE
- AUDOUX Jonathan : 5, Appt 163 rue Henri Dunant 36200 ARGENTON SUR CREUSE
- BERGER Félix : Le Bois du Lac 23130 ISSOUDUN LETRIEIX
- BIALOUX Pascaline : Margnat 23500 STE FEYRE LA MONTAGNE
- BORD Fabien : Le Bourg 23130 ST LOUP
- BOURGOGNON Amande : 10, route de Châteauroux 36700 CHATILLON SUR INDRE
- CAPELLA Laëtitia : Le Cloux 23460 ROYERE DE VASSIVIERE
- D'HIVER Anaëlle : Rés. Le Tlane A 56170 QUIBERON
- FANTON Vincent : Le Villard 23500 ST GEORGES NIGREMONT
- FLOQUET Stéphanie : La Bourgeoisie 18170 LE CHATELET
- JOLLY Cédric : 44 rue Principale 86430 ADRIERS
- LAURENT Christelle : 5, chez Albenoît 23000 LA BRIONNE
- PEYROUX François : La Vergne 23130 PUY MALSIGNAT
- PICAULT Sébastien : Le Plessis 36800 MIGNE
- PINTHON Séverine : La Carte Jarrige 23700 DONTREIX
- REULIER Samuel : Uchin 36160 PERASSAY
- RICHOU Tanguy : Chabannes 23800 ST SULPICE LE DUNOIS
- THONNET Gaëtan : Montbrenon 23130 ST DIZIER LA TOUR
- VILLENEUVE Damien : La Grange – 5, route d'Eguzon 36190 ORSENNES

BTS AQUA 2

- CASTELLA Julien : rue du sentier 63800 ST GEORGES SUR ALLIER
- DEFEMME Florian : 54, avenue du Limousin 23000 GUERET
- FILLATRE Thibault : 74, rue Armand Dutreix 87000 LIMOGES
- JACQUET Nicolas : 25 rue des Marais 18500 MARMAGNE
- JAMIN Arnaud : Limarie 63120 COURPIERE
- LACOUR Damien : 21, route d'Ahun 23130 CHENERAILLES
- LUBERT Mathieu : 21, rue du Menillet – Levasville 28170 ST SAUVEUR MARVILLE
- LUTRAT Flavien : Sainte Berthe 23320 ST VAURY
- MARCHE Angélique : 3, La Gachetière 79340 FOMPERRON
- MARIAUD Fabien : 65, route de la Gare 87510 ST JOUVENT
- MOULIN Nicolas : Maison Bon 36120 ARDENTES
- REDON Quentin : 8 Bornet 23230 BORD ST GEORGES
- SIGAEFF Nicolas : 10, avenue des Roses 57530 COURCELLES CHAUSSY
- SIMON Aurélien : 2, rue des Anciens AFN 36200 ARGENTON SUR CREUSE

BTS GEMEAU 2

- ABDOURAHMAN Chaker : 12, avenue Centrale 63670 LE CENDRE
- ALLOIN Jérôme : Rue du Routys 71260 VIRE
- BARBOT Romain : 93 Ter, rue Fernand Izer 33400 TALENCE
- BERTRAND Rémi : Laurière 87240 AMBAZAC
- BIBEY Jérôme : 20 rue des Gourlettes 63000 CLERMONT FERRAND
- BLANIE Adrien : Rue Merlival 46120 LACAPELLE MARIVAL
- BRIONNAUD Audrey : 13, rue de la Marquessac 19100 BRIVE LA GAILLARDE
- BRISWALTER Pierre : Les Martins 42640 ST FORGEUX LESPINASSE
- CAPRON Elodie : 6 route de la Goumandie 19140 UZERCHE
- CAUBERE Sylvain : L'Age au choux 23300 ST PRIEST LA FEUILLE
- COLLIN Benjamin : Le Bourg 87240 ST LAURENT LES EGLISES
- COTICHE Nicolas : Les Casquettes 23150 AHUN
- DECOUTY Julien : 12, rue Gabriel Faure 87000 LIMOGES
- DEPLAGNE Julien : 24, rue Jean Jaurès 63118 CEBEZAT
- DUBOS Elodie : Les Grands Bois 24300 ST MARTIN LE PINÉ
- EISSLER Alexandre : 8 rue des châtaigniers 68360 SOULTZ HAUT RHIN
- FAYE Gaël : 1, rue St Martin 63720 VARENNES SUR MORGE
- GARAUD Johan : 3, rue Mozart 87200 ST BRICE SUR VIENNE

- GARGUEL Grégory : 16, rue du Puy 23400 BOURGANEUF
- GARRACHON Jean Michel : Route de Mouly 63780 ST GEORGES DE MONS
- GAUFLIER Cyrille : Madrat 63340 MADRIAT
- LABOURE Julien : Balière 42640 NOAILLY
- LEIGNEL Krystal : 9, rue Principale 57590 XOCOURT
- LESCURE Anne : Crabanat 23100 FENIERS
- NAHON MONIER Julien : 213, rue du Docteur Trioson 45200 AMILLY
- RAPATEL Nicolas : La Bastide 19240 ST VIANCE
- SAUVAGE Damien : 3, impasse du Puy Las Hautas 87510 ST JOUVENT
- SEUNIAE Eymeric : 6 rue du Puy de la Sagne 19340 MERLINES
- UWIZEYIMANA Françoise : LEGTA 23150 AHUN
- VIBIEN Arnaud : 4, Longechaud 23000 ST SULPICE LE GUERETOIS

Les promotions sortantes du CFA

CAPA SERVICES EN MILIEU RURAL

ABRAHAM Aurélie Le Mas Lachaud 23230 GOUZON
 BONHOMMO Carine 1 route de Peu Leby 23000 LA SAUNIERE
 CHANTELOT Marjorie 12, rue Olivier de Pierre Bourg 23000 GUERET
 GIRY Christopher 25 rue des Sabots 23800 DUN LE PALESTEL

CAPA PRODUCTIONS AGRICOLES UTILISATION MATERIELS

BRUNET Ludovic Bourg 23200 NEOUX
 DELATTRE Jérôme Souliers 23250 JANAILLAT
 DUMAIGNAUD Kévin 2, chemin Villa des Charettes 23150 LAVAVEIX-LES-MINES
 FAURY Bruno 4, La Villatte 23400 SAINT-DIZIER-LEYRENNE
 GIRY Yohan 4, Le Chebasset 23220 BONNAT
 JOUANNETON Jérémie Le Bourg 23230 LA CELLE-SOUS-GOUZON
 LAFORGE Sébastien Chaumeix 23200 SAINT AVIT DE TARDES
 MOREAU Jean-Claude 44, rue de la Gare 23150 LAVAVEIX-LES-MINES
 OLIVIER Damien 7 La Ronze 23210 ARRENES
 PARBAILE Alexandre 18, Les Mazerres 23140 CRESSAT
 TERRET Anthony 3, rue du Tilleul 23170 VIERSAT
 VAISSET Olivier Chambragne 23170 NEOUX

BEPA SERVICES

ARRAUD Julie 25, rue Brossollette 23000 GUERET
 CELAUDOUX Aurélie 7, boulevard des Combes 19300 EGLETONS
 DA SILVA FERNANDES Amandine 42, Le Theil 23000 SAINTE-FEYRE
 FAYET Anaïs 65, Molles 23150 AHUN
 FOUGERET Aurore Mme Minard Marie 03410 PREMILHAT
 MALOCHET Sabrina 21, route du Goyou 23000 SAINTE-FEYRE
 MOREAU Marie 21 Grande Baleyte 23140 PIONNAT
 SAUVE Karine 8, La Lechère 23600 BOUSSAC-BOURG
 VIGNERESSE Gaëlle Pré de l'Abattoir 23110 EVAUX-LES-BAINS
 WANZENRIED Mickaël Les Charrauds 87400 SAINT-MARTIN-TERRESSUS

BEPA CONDUITE DE PRODUCTIONS AGRICOLES

ARVIS Bastien 18, Faye 23140 PIONNAT
 BATHIER Jérémy 8 Domerange 23270 CLUGNAT
 BUSSET Grégory Le Bourg 23110 EVAUX-LES-BAINS
 BUSSIERE David 5, Le Montcorps 23190 LUPERSAT
 CHANARD Dimitri 18 Rue de l'Aiguillon 23230 GOUZON
 DEVENAS Ludovic 28 Puy Gaillard 23380 AJAIN
 FOUGEROL Benjamin La Rebeyrette 23200 AUBUSSON
 GREGOIRE Clément Le Bourg 23480 CHAMBERAUD
 NIVELLES Nathan La Villatte 23800 LA CELLE-DUNOISE
 POUWEROL Eric Roussines 23700 CHARD
 PRADILLON Florent Busserolles 23130 SAINT-DIZIER-LA-TOUR

B.P. RESPONSABLE D EXPLOITATION AGRICOLE

BAJAVON Jérémy Coudeau 23190 LUPERSAT
BONNEFOND Nicolas Le Puy Judeau 23120 VALLIERE
CHARRUAU David Les Trois Piles 23210 ARRENES
CHOUTEAU Kévin Le Moulifet 03370 VIRPLAIX
CLEMENT Loïc Lépinard 23700 ROUGNAT
DESSEAUVE Michaël Le Boisqueraud 23190 MAUTES
DUDRUT Jérémy Teillabon 23800 NAILLAT
LACONCHE Anthony Les Combes 23500 FELLETIN
NORRE Emmanuel La Vaisse 23700 MAINSAT
SIMONNET Jean-Michel Bissareix 23100 SAINT-MERD-LA-BREUILLE
VAISSET Ludovic Chambragne 23200 NEOUX

BAC PRO C.G.E.A.

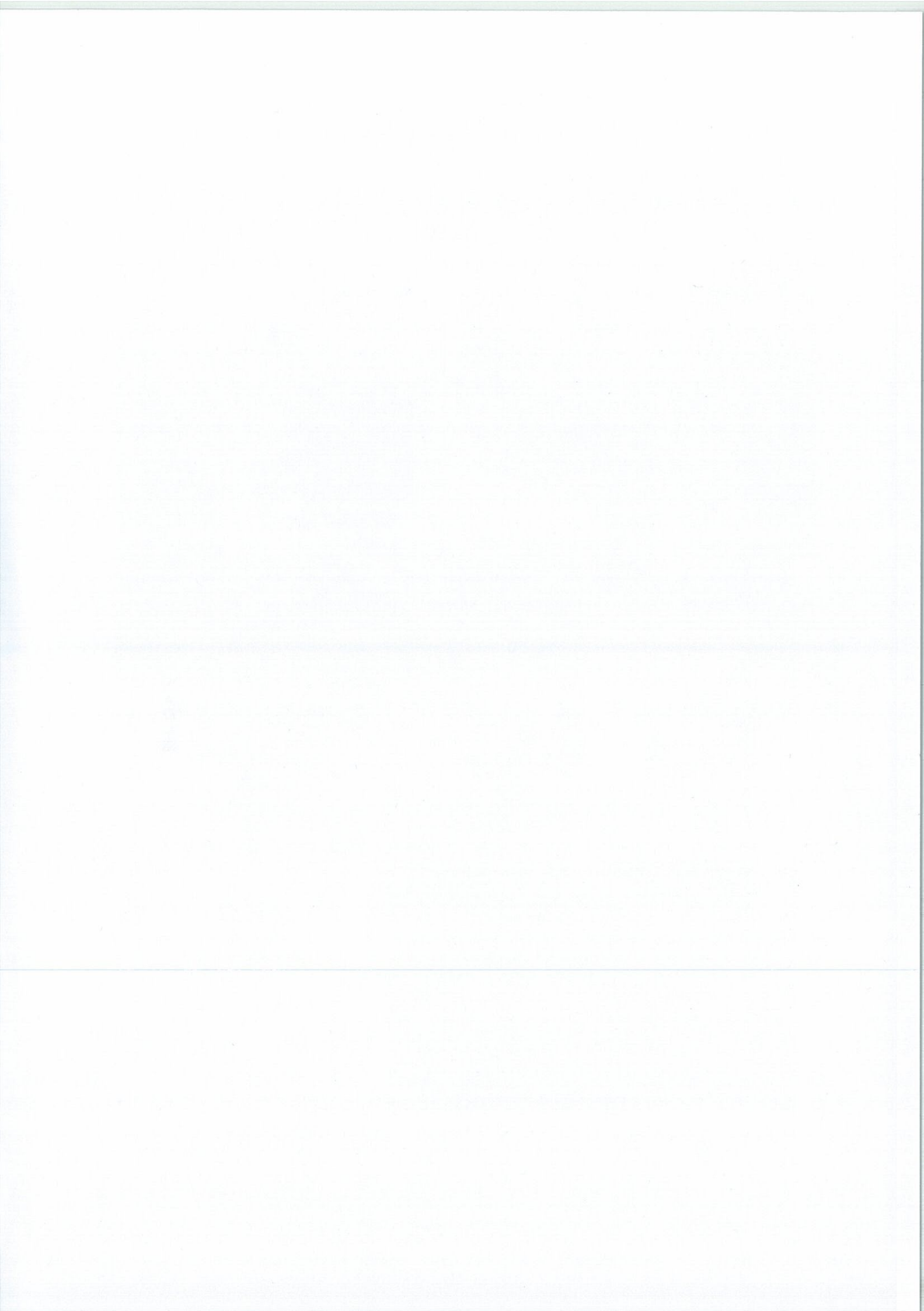
BOURRET Nicolas Les Granges 23800 NAILLAT
CHEVRINAIS Anthony La Ligne 23800 LAFAT
CLEMENT Aurélien Lépinard 23700 ROUGNAT
COTTAZ Benjamin 20, route du Goyau 23000 LA SAUNIERE
DUBOIS Damien 18, La Villate 23400 SAINT-DIZIER-LEYRENNE
FOLLEZOU Jean-Luc Au Cousseix 23500 CROZE
LACOTE Sébastien Pecut 23800 NAILLAT
LAMBERT Benoît 10, Lot. Côtes des Granges 23170 CHAMBON-SUR-VOUEIZE
LE BAIL Dany 7, rue des Acacias 87700 AIXE-SUR-VIENNE
MALTERRE Guillaume Route d'Aubusson 23700 AUZANCES
MAROT Jérémy 22, avenue Jules Tuffery 23100 LA COURTINE
MORET Marie 90, Lignaud 23360 LOURDOUEIX-SAINT-PIERRE
RAMAIN Damien Le Coudert 23700 DONTREIX
RAMBERT Cécile La Ribière 23200 ALLEYRAT
RAOUL Loïc La Mazeire 23000 LA SAUNIERE
TOURAND Mickaël La Maisonnade 23170 TARDES

BTSA ACSE

BERA Sébastien Rue Victor Hugo 63460 COMBRONDE
DESLANDES Mickaël Le Bourg 87230 CHAMPSAC
GAINANT Benoît 27, avenue Georges Pompidou 87210 Benoît
LANNAUD Bertrand 6, route des Combrailles 63460 BEAUREGARD VENDON
MOREAU Nicolas Sèvres 36160 SAZERAY
UHLEN Joseph Les Termes 23140 PIONNAT

BTSA GESTION ET MAITRISE DE L'EAU -GSEA

BARRET Adeline Le Grand Tralaigues 63380 TRALAIGUES
CABARET Thomas 51 route d'Argent 45620 CERDON
CHAPUT Benoît Grand Chaud 87370 JABREILLES LES BORDES
GITTON Nathalie 50, rue Louis Lumière 36000 CHATEAUROUX
LACOMBE Henri Fougères 19560 SAINT HILAIRE PEYROUX
PEREZ Olivier Les Barthes 46320 DURBANS
SOUTRENON Clément 8, impasse d'Aigubelle 42220 SAINT SAUVEUR EN RUE



Votre fidélité récompensée



La carte qui gagne

**Votre carte bancaire,
plus vous l'utilisez, moins elle vous coûte**

Chaque retrait sur les distributeurs du Crédit Agricole partout en France, et chaque paiement vous rapporte 0.10 euro. Le montant cumulé viendra en déduction de votre prochaine cotisation carte, dans la limite de celle-ci.

Avantage valable sur les cartes de paiement du Crédit Agricole Centre France (hors Cartes de société) : Carte Bancaire Nationale, MasterCard, Gold, Maestro, Mozai c Maestro, Mozai c de paiement, Visa, Visa Premier, Platinum. Le Crédit Agricole Centre France se réserve le droit de suspendre cet avantage à tout moment et sans préavis.



CENTRE FRANCE

Banque Assurance Immobilier

**UNE RELATION DURABLE,
ÇA CHANGE LA VIE**